# L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 31 AOUT 1852.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE. No 63, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: MARDI MATIN, 31 AOUT.

POUR PRESIDENT:
**WINFIELD SCOTT.**
*DE LA VIRGINIE.*
POUR VICE PRESIDENT:
**WM. A. GRAHAM.**
*DE LA CAROLINE DU NORD.*

**ELECTEURS**
**Pour président et pour vice-président:**

Premier District—JACQUES TOUTANT, de St-Bernard. (substitut, J. W. HULING, de Plaquemines.)
Second District—CHRISTIAN ROSELIUS, d'Orléans, (substitut, CYPRIEN DUFOUR, d'Orléans.)
Troisième District—DUNCAN F. KENNER, de l'Ascension, (substitut, FERGUS GARDÈRE, de Jefferson.)
Quatrième District—GEO. W. WATTERSTON, de Livingston: (substitut, R. J. BARROW, de Ouest Féliciana.)
Cinquième District—ALEXANDRE DECLOUET de St-Martin, (substitut, J. K. ELGEE, des Rapides.)
Sixième District—JOHN RAY, de Ouachita. (substitut, D. F. ROTSDEN, de Caddo.)

## LE GENERAL SCOTT.
*(Suite.)*

Nous arrivons à la page la plus brillante de la vie militaire du général Scott. La guerre du Mexique a prouvé au monde que le vainqueur de Chippewa et de Lundy's Lane avait toutes les qualités qui font le grand capitaine et n'était inférieur à aucun des généraux les plus renommés de l'ancien Monde. Comme nous touchons à l'histoire contemporaine, nous serons brefs et nous raconterons rapidement ce que l'on a lu en détail dans les journaux il y a quelques années.

Taylor, au début de la guerre, s'était emparé d'une grande partie du territoire mexicain. Nous commandions toute la côte jusqu'à Tampico et tout le pays jusqu'à Saltillo. Stockton et Frémont avaient de leur côté pris possession de la Haute Californie où ils n'avaient rencontré que peu de résistance. Kearney était maître du Nouveau-Mexique, et Doniphan traversait avec Wolle les immenses régions de l'Ouest pour pénétrer dans les provinces reculées du Mexique.

Mais la guerre menaçait de se prolonger indéfiniment et le gouvernement se trouva fort embarrassé après toutes nos victoires et tous nos succès. Le général Scott proposa de marcher sur la capitale. On le crut fou. Il persista, il fit part de ses plans au secrétaire de la guerre, il prouva que le seul moyen de forcer l'ennemi à conclure la paix était de s'emparer de Mexico. On comprit enfin qu'il avait raison et on lui confia le commandement de l'armée d'invasion. Scott dresse immédiatement un plan de campagne, organise à la hâte l'envoi des troupes et leur assigne pour rendez-vous l'île de Lobos. Le 6 mars 1847, la flotte ayant à bord les régiments et le matériel de la guerre mouille à Anton Lizardo, à douze milles au Sud de Vera Cruz. Le 7, le général Scott, accompagné de quelques officiers supérieurs, monte sur le petit steamer *Petrita*, examine soigneusement toute la côte et décide que le débarquement s'opérera à trois milles environ au Sud de Vera Cruz.

Cette campagne du général Scott restera dans les annales militaires comme un des faits les plus surprenants de notre siècle. Les dispositions avaient été si bien prises que le débarquement a lieu sans la moindre difficulté. C'était le 9 mars. Le 12, Vera Cruz était complètement investi; le 18, la grosse artillerie de siége est débarquée et le 22 les batteries sont prêtes à ouvrir leur feu sur la ville. Scott somme vainement le commandant de Vera Cruz de se rendre, il a recours au bombardement, et la malheureuse cité est foudroyée. Elle capitule le 27, et le 29 les Américains entrent dans la ville dont la possession leur livre en même temps le château de St Juan d'Ulloa, cinq cents pièces de canon, une immense quantité de munitions de guerre, et cinq mille prisonniers. Nous avions déjà conquis une base d'opération et nous pouvions nous aventurer dans l'intérieur sans craindre de voir nos communications coupées. Ce premier succès ne nous avait coûté que deux officiers et une vingtaine de soldats tués.

Ce qui distingue le général Scott, c'est la rapidité d'exécution. Il mûrit longtemps son plan dans le silence du cabinet, mais une fois sa résolution arrêtée, il ne connaît plus d'obstacles. Il laisse donc une garnison à Vera Cruz et se prépare à marcher sur la capitale à la tête de huit mille hommes. Il se rend préalablement maître d'Alvarado, port d'une très grande importance sur cette partie de la côte, puis il forme sa petite armée en trois divisions. Le commandement de la première est confié au général Twiggs qui prend les devants. Le 10, le général Patterson le suit à la tête d'une autre division, et enfin le 12 la troisième division se met en marche sous les ordres du général Worth. Scott avait appris le 9 que Santa-Anna se trouvait à Jalapa avec 6000 hommes, mais il croyait ce rapport exagéré et estimait à 4000 hommes les forces de l'ennemi.

Le 14, Scott arrive au village de Rio del Plan où campait la division de Twiggs et apprend avec étonnement que le seul passage jugé praticable jusqu'à Jalapa était occupé par environ 15,000 Mexicains. Quinze mille hommes! on pensait n'en rencontrer que quatre mille au plus! Toutes les hauteurs voisines étaient en outre fortifiées, et si l'armée eût cherché à marcher en avant elle eût été anéantie. Santa-Anna croyait enfin tenir la victoire. Il était plein de confiance et n'attendait qu'une attaque de la part de l'ennemi pour le foudroyer de tous les côtés à la fois. Le généralisme mexicain avait parfaitement choisi son terrain, et il semblait que l'orgueil américain dût succomber à ces Thermopyles défendues par une armée trois fois plus nombreuse que la nôtre.

Mais le général Scott avait foi en son étoile et il se rappelait d'ailleurs qu'une armée française avait escaladé les Alpes. Il attend l'arrivée de la troisième division partie le 12, et une fois les forces réunies, il ordonne au général Twiggs de franchir les montagnes situées à gauche de l'ennemi, par un sentier étroit qu'il avait découvert quelques jours auparavant, et de se porter sur les derrières des Mexicains tandis que le reste de l'armée attaquerait ces derniers de front.

C'était le 17 et Scott publia ce jour là ce remarquable ordre du jour, dans lequel, prévoyant une solution favorable, et indiquant d'avance les péripéties de la lutte, il règle les mouvements de chaque division avec la précision que l'on met dans une revue ordinaire. C'était le programme de la victoire arrêté d'avance. En présence d'obstacles qui semblaient à tout le monde insurmontables, Scott ne doutait point du succès. Il avait en lui-même cette foi qui sauve et qui fait accomplir des prodiges.

Le lendemain les Mexicains en se réveillant sont stupéfaits de voir le sommet d'une montagne voisine hérissé d'artillerie! Les Américains y avaient hissé à force de bras pendant la nuit des pièces de canon d'un fort calibre. Ils avaient escaladé avec une pesante artillerie les flancs abruptes d'un rocher qui semblait à peine accessible aux chèvres sauvages.

La montagne dont le sommet était occupé par nos troupes dominait la crête du Cerro Gordo, principale position des Mexicains. Le 18 au point du jour nos troupes se mettent en mouvement. Twiggs marche sur Cerro Gordo; Shields se porte plus en avant pour occuper le chemin au-delà des gorges occupées par les Mexicains; Pillow attaque les batteries inférieures de ces derniers, non dans l'intention de s'en emparer, mais pour occuper l'ennemi de ce côté. L'action s'engage sur tous les points à la fois et pendant un instant l'issue de la lutte parait douteuse. Mais rien ne peut résister à l'ardeur de nos troupes et les lignes mexicaines sont rompues. Toutes les positions de l'ennemi sont emportées successivement, et trois mille Mexicains, y compris cinq généraux, tombent entre nos mains. Ceux qui résistent encore sont taillés en pièces; les autres saisis d'une terreur panique, lâchent pied et s'enfuient précipitamment. Quarante-trois pièces de canon, cinq mille mousquets, une énorme quantité de munitions de guerre, sept étendards et la caisse de l'armée mexicaine, tels sont les fruits de cette victoire. Notre perte n'avait été que de 431 morts et blessés. C'était un bien léger sacrifice, en retour des immenses avantages que nous procurait la victoire, car elle nous ouvrait le chemin de la capitale.

### L'Ouragan à Mobile.

Nous puisons dans les journaux de Mobile de nouveaux détails sur les effets de l'ouragan qui a soufflé sur cette ville la semaine dernière.

Le capitaine d'une embarcation de pêche annonce que cinq petits navires pêcheurs s'étaient perdus corps et biens entre la rivière aux Chiens et l'île Dauphine. Le nombre des victimes est de quinze ou vingt.

Les rues de Mobile étaient encombrées de débris emportés des magasins de comestibles et autres, on y a mis le feu pour empêcher la putréfaction. On a en outre semé de la chaux vive dans toutes les maisons que l'eau avait envahies et où il était resté un limon visqueux qui pouvait blesser la pureté de l'air. Beaucoup de marchands ont fait enlever le parquet de leurs magasins.

Les pompiers se sont mis à l'œuvre pour enlever des maisons l'épaisse couche de vase nauséabonde qu'y avait laissée l'inondation. [illegible]

La partie inférieure de la ville offrait [illegible] pittoresque: on y voyait partout, aux fenêtres, aux portes, sur les toits et à travers les rues, [illegible] de linge, des vêtements, des tapis, &c, qui séchaient au soleil.

Les journaux annoncent qu'une extrémité de la maison occupée par M. Knapp, bijoutier, a été renversée pendant l'ouragan par la violence du vent, et que les débris ont écrasé un édifice à côté.

*L'Oregon*, bateau de la malle entre la Nouvelle-Orléans et Mobile, avait débarqué sur le wharf de Pascagoula, dans la nuit de mardi à mercredi, une famille de six personnes venant de la Nouvelle-Orléans. M. Dodson, propriétaire de l'hôtel, envoya aussitôt un de ses employés à la rencontre des voyageurs, avec une charrette à bras pour transporter leurs effets. Le wharf est très long et l'ouragan venait de se déchaîner. L'*Oregon* s'était éloigné, mais on put assister du haut du pont à un affreux spectacle. Les voyageurs se dirigeaient vers l'hôtel, lorsque le wharf, ébranlé par les vagues, s'écroula subitement et n'offrit plus bientôt qu'un amas de décombres sur lesquels la mer venait déferler avec fureur. La malheureuse famille et les employés de M. Dodson ont péri dans les flots.

MM. Washington F. Grant et John L. Grant, fils du capitaine Grant, se trouvaient mardi soir dans un de ces chalands carrés qui servent à enfoncer les pilotis. Emporté par la violence du vent, le chaland est entraîné au large et devient le jouet des flots qui le poussent enfin vers le rivage de Biloxi; mais le vent change tout à coup, et voilà la lourde machine qui de nouveau s'éloigne de terre. Enfin, après trente-six heures d'angoisses, les frères Grant, qui désespéraient déjà de leur salut, jettent un dernier regard sur l'abîme et découvrent la terre au loin. Ils étaient près de Pascagoula, et leur solide chaland atterra quelques heures après.

On sait que les wharfs de Mobile ont été mis en pièces. La perte est évaluée à cent mille piastres. Quant aux dégâts causés aux maisons et aux magasins, ils sont évalués à cinq ou six cent mille piastres et non à un million, comme on le croyait d'abord.

La partie anglaise de l'*Orléanais* exprimait l'autre jour des craintes à l'endroit de l'alderman Lagenbuhl, qui, disait-on, avait péri avec plusieurs de ses amis au milieu de l'effroyable tempête qui a dévasté ces jours derniers le littoral du Golfe du Mexique. On écrit de Biloxi que le *Ringgold*, à bord duquel se trouvaient M. Lagenbuhl et les autres personnes qui s'étaient jointes à lui pour visiter les îles du golfe, avait heureusement relâché à l'île au Vaisseau au moment de l'ouragan. L'embarcation a été poussée sur l'île par la violence du vent, mais ceux qui la montaient ont pu se mettre en lieu de sûreté. La même lettre annonce que les rivages de l'île sont couverts de débris.

BARBECUE A MADISONVILLE.—Les whigs de St Tammany tiendront, mercredi 8 septembre, un grand meeting de ratification qui sera suivi d'un *barbecue*. La réunion aura lieu à Madisonville.

LE SCOTT & GRAHAM CLUB se réunit ce soir au Commercial Exchange, au coin des rues St. Charles et Perdido et sera harangué par M. CHRISTIAN ROSELIUS. Les whigs sont invités à assister à la réunion.

IBERVILLE.—M. G. W. WATTERSTON, électeur présidentiel, doit haranguer les habitans d'Iberville à la maison de Cour, lundi prochain, 6 de septembre. L'hon. D. F. KENNER, M. R. A. UPTON et d'autres orateurs seront présens et prendront probablement la parole.

COTON.—Le bateau à vapeur *Princess No 3*, capitaine Phelps, venant de Vicksburg est arrivé hier dans notre port avec 1,780 balles de coton dont 1,656 de la nouvelle récolte.

INCENDIE A BAYOU SARA.—Un incendie a éclaté à Bayou Sara le 27 de ce mois et a détruit plusieurs maisons. Le feu a pris dans un édifice à deux étages appartenant à Jacob Michael et après l'avoir réduit en cendres s'est communiqué à quelques bâtiments voisins. La perte est évaluée à vingt mille piastres.

INCENDIE A ALEXANDRIA.—Une dépêche télégraphique reçue hier soir annonce que la plus grande partie de la ville d'Alexandria, dans cet Etat, a été détruite par un incendie le 28 du mois dernier.

ASSOCIATION PORTUGAISE DE BIENFAISANCE.—Nous avons déjà annoncé que cette Association avait élu ses officiers dimanche soir. Voici les personnes qui ont été désignées: président, FRANCISCO R. BORGES; premier vice-président, JOE MACHADO; secrétaire, ANTONIO VIEIRA; trésorier, ALEXANDRE PEREIRA; médecin, MARTIN MOLL.

MOUSTIQUES.—La Nlle Orléans n'a plus rien à envier aux paroisses Plaquemines et St Bernard. Une nuée de maringouins s'est abattue sur notre ville et il n'y a pas à cette heure un quartier, pas une rue, pas une maison qui ne soit envahi par ces impitoyables ennemis de notre repos. Ils bourdonnent partout et portent la guerre là où l'on était le moins habitué à leurs attaques. Puissent les vents reporter sur les bords du lac Borgne le redoutable fléau que nous combattons vainement depuis huit ou dix jours.

LOTERIE DE LA HAVANE.—Voici les numéros qui ont tiré les principaux lots au tirage du 20 de ce mois:

No 12,056, $30,000; No 14,960 $16,000; No 8,910, $12,000; No 2,325 $6,000; Nos 5,995; 6,792; 30,557 et 31,827, chacun $2,000; Nos 23,054; 8,558; 8,692; 12,424; 26,003; 32,904 et 16,621, chacun $1,000; Nos 3,455; 3,762; 13,511; 14,559; 20,625; 23,039; 25,802; 25,411; 27,308 et 32,337, chacun $500.

SERVICE FUNEBRE.—Les créoles de Cuba qui se trouvent en ce moment à la Nouvelle Orléans, feront célébrer demain, mercredi, à la Cathédrale, un service funèbre à la mémoire du général Lopez. C'est le 1er septembre, on ne l'a peut-être pas oublié, que le chef de l'expédition débarqué à Bahia Honda a subi le supplice du garrote. Demain sera donc l'anniversaire de sa mort. Tous les amis du défunt sont invités à la cérémonie qui aura lieu à 7 heures et demie du matin, comme nous l'avons vu dans un avis publié il y a deux jours.

INONDATION.—Memphis a été inondé ces jours derniers par une crue subite du bayou que des pluies torrentielles avaient grossi. Presque tous les ponts ont été emportés ainsi que les barrières et les hangards érigés dans le voisinage de la ville. La perte essuyée par la corporation est évaluée à dix ou douze mille piastres et celle subie par les citoyens à environ huit mille piastres.

### EXPLOSION.

Les journaux de St-Louis nous apprennent que les bouilloires du bateau à vapeur *Dr. Franklin No 2* qui était parti de St-Louis pour Louisville ont fait explosion le 21 de ce mois à environ quatre milles au-dessus de Ste-Geneviève. Presque tous les passagers de l'entrepont ainsi que les hommes d'équipage ont été atteints par la vapeur ou les débris. On comptait aux dernières dates neuf morts et treize blessés: six personnes en outre avaient disparu et il faut sans doute les ranger au nombre des victimes. Parmi les passagers de chambre trois ou quatre seulement ont été blessés. Le mécanicien n'a pas été revu: on pense qu'il aura péri.

Le bateau a été remorqué au débarcadère de Ste-Geneviève par le steamer *Hermann*. On ne sait à quelle cause attribuer l'accident, car le *Dr. Franklin*, au moment de l'explosion, marchait à petite vapeur. Le capitaine Harkins, qui le commande ordinairement, n'était pas à bord; il était remplacé par le commis, M. Montgomery.

Voici les noms de quelques unes des victimes: —Charles Schweiner, McMenger, Milton J. Steele, James Moseley, John Brown, John Jones, Charles Williams, Patrick Murphey, John Mitchell, James M. Powell, Mme Coyne et ses enfans, Jacob Richards, James Herman et son fils, Hugh Dunn, Patrick Kanley, Edward Levingh, J. D. Popejoy et Margaret Schweiner.

### Paroisse Plaquemines.

La paroisse Plaquemines est, on le sait, une des plus grandes et des plus importantes de la Louisiane. Nous empruntons au *National*, publié au Détour des Anglais, le tableau suivant de l'étendue de la population et des richesses agricoles de Plaquemines:

| | |
|---|---|
| La paroisse Plaquemines possède en terre non cultivée, arpens, | 81,188 |
| Terre pour culture de la canne, | 12,000 |
| " " de riz, | 915 |
| " " maïs, | 3,905 |
| Boucauts de sucre, | 12,686 |
| Barils de melasse, | 458,800 |
| Bales de coton, | 60 |
| Barils de riz, | 8,650 |
| Boisseaux de maïs, | 39,110 |
| Valeur des propriétés foncières | $2,420,445 00 |
| Montant de la taxe sur propriétés foncières, | $2,663 45 |
| Nombre d'esclaves, | 4,779 |
| Valeur des esclaves, | $1,965,600 00 |
| Montant de la taxe sur les esclaves, | 2,162 13 |
| Valeur des chevaux, &c. | 11,665 00 |
| Montant de la taxe sur chevaux, | 12 83 |
| Valeur des voitures, &c. | 6,515 00 |
| Montant de la taxe sur voitures, | 7 16 |
| Capital sur bateaux à vapeur, | 17,500 00 |
| Montant de la taxe sur bateaux à vapeur, | 19 25 |
| Capital dans le commerce, | 15,350 00 |
| Capital en mains de cette paroisse, | 10,000 00 |
| Taxe sur le capital, | 11 00 |
| Valeur des propriétés foncières des non résidans, | $180,410 90 |
| Montant de la taxe sur ces propriétés, | 198 25 |
| Nombre des personnes dans le commerce, | 41 00 |
| Montant de la taxe sur les commerçants, | 953 00 |
| Montant de la taxe sur la milice, | 1,967 50 |
| [illegible] | 815 |
| [illegible] | 613 |
| Femmes blanches, | 1,318 |
| Hommes de couleur, | 488 |
| Femmes de couleur, | 263 |
| Total de la population libre, | 187 |
| Esclaves, | 2,611 |
| [illegible] | 4,779 |
| Habitations, | 840 |

RÉCOLTES.—Le *Clinton Whig* nous apprend que le coton a une magnifique apparence dans les paroisses d'Est et Ouest-Feliciana. Malheureusement les chenilles ont fait leur apparition sur plusieurs habitations et ont commencé leur œuvre de destruction. On croit qu'un bon tiers de la récolte sera perdue.

TEXAS ET RIO GRANDE.—Par un arrivage de Galveston nous avons reçu des journaux de cette ville jusqu'au 27 du courant, et de Brownsville jusqu'au 21.

L'élection d'un avocat-général a eu lieu ces jours derniers au Texas. Voici comment le vote s'est divisé dans trente-cinq comtés entre les trois candidats: Jennings, 6,369 voix; Jayles, 5,033; Hamilton, 2,697. On pense que Jennings est élu.

Le *Leon Pionnier* annonce que les chenilles ont fait leur apparition sur les plantations de coton du comté de Leon, et qu'elles font de grands dégâts dans le comté de Montgomery.

Il est question d'une session extraordinaire de la législature.

### Chronique des Campagnes.

Nous lisons dans le *National*, feuille publiée au Détour des Anglais, paroisse Plaquemines:

—Après une sécheresse indéfinie, nous avons eu d'abondans orages qui sont précieusement venus humecter la terre. Le temps, durant ces jours passés, est très agréable; le thermomètre, qui se trouve dans notre voisinage, s'est élevé à quatre-vingt-cinq degrés fahrenheit.

—Notre correspondant de l'Anse aux Jésuites nous apprend que le charbon a fait de grands ravages sur le bétail. Nos planteurs n'ont pas perdu moins de trois cents têtes d'animaux à la suite de cette cruelle et effrayable maladie.

—Jamais, peut-être, de mémoire de vivant, les maringouins ne se sont montrés en colonnes aussi serrées et aussi confuses qu'aujourd'hui.

—Quinze personnes ont été dernièrement victimes du choléra dans le quartier Rouquillo.

—La récolte de maïs est très abondante, cette année, dans cette section de la paroisse.

—La nouvelle Constitution sera, sans nul doute, approuvée en novembre prochain par les citoyens de l'Anse aux Jesuites.

Mardi, mercredi et jeudi ont été marqués ici par des coups de vent effroyables. La nature semblait bouleversée et l'ouragan faisait craindre de nombreux dégâts. Par bonheur, une fois le calme rétabli, nous avons vu avec plaisir que rien ne s'était dérangé dans la boule terrestre. Les cannes avaient repris leur allure altière avec cette différence, toutefois, que les ondées dont elles avaient été gratifiées, leur avaient donné une apparence plus riche et plus vitale. Quelques jours de rosées abondantes, dans le genre de celles que nous avons eues durant ces trois jours mémorables, ne peuvent que contribuer à leur bien-être et à leur fécondité.

### MEXIQUE.

Nous trouvons dans les journaux de Brownsville des nouvelles de Mexico jusqu'au 4 du courant.

Trois révolutions ou tentatives de révolution ont éclaté simultanément sur trois points de la République: à Mazatlan, à Vera Cruz et à Guadalajara. Les auteurs du mouvement demandent la réduction du tarif, la levée des prohibitions et d'autres *réformes locales*. La nouvelle du *pronunciamiento* de Guadalajara est parvenue le 30 juillet au gouvernement, qui a en outre appris que la garde nationale s'était jointe aux citoyens, et que l'insurrection avait pour chef l'avocat Grégorio Davila. Le mouvement s'est déclaré le 26. Quatre individus se jetèrent sur le commandant de la garde, et après l'avoir blessé grièvement, appelèrent les citoyens aux armes et ouvrirent les portes des prisons. Les insurgés s'emparèrent alors du palais du gouverneur, qui fut obligé de prendre la fuite.

Une autre bande d'insurgés s'est emparée de Jalapa. A Mazatlan, dans un court engagement entre la troupe et les rebelles, le colonel du poste et dix ou douze autres officiers ont été tués. Le président a publié un décret portant que si l'ordre n'était pas rétabli dans trois jours, le port de Mazatlan serait fermé.

La révolution semble être à l'ordre du jour. L'*ayuntamiento* de Mexico a voulu lui même résister au gouvernement, et celui-ci a offert aux membres l'alternative de se soumettre ou de donner leur démission.

Un convoi d'argent a été attaqué par les insurgés de Robelleso: il y a eu de part et d'autre plusieurs morts.

On s'occupe beaucoup des élections à Matamoros. Don Jesus Cardenas a été réélu gouverneur par la législature de Tamaulipas.

### Chronique Locale.

ADJUDICATION.—Le marché pour la construction d'un dépôt de pompe pour la compagnie de pompiers du Phenix No 8, a été adjugé hier par le contrôleur à Robert Hamilton, au prix de $3,675.

SUICIDE.—Dimanche soir, un individu, en sortant de la cathédrale St Louis, tira un couteau de sa poche et se coupa la gorge. Il fit quelques pas, puis tomba mort. Plusieurs personnes virent le mouvement de l'individu, mais l'action avait été si rapide qu'elles ne purent s'opposer à son projet de suicide. Le couteau était tout neuf et extrêmement affilé; le malheureux l'avait évidemment acheté pour accomplir son acte fatal. Le nom du défunt est encore inconnu. Il paraissait [illegible] personne ne le connaissait. Le coroner a pratiqué la levée du corps.

COUPS DE POIGNARD.—L'esclave Edward Brown, appartenant à M. Perry Sewell, comparaîtra le 4 septembre devant le recorder Winter, sous l'accusation d'avoir frappé d'un coup de poignard l'esclave John, appartenant à M. Bokmop.

ESCROQUERIE.—L. J. Howard s'est transporté hier au bureau du recorder Génois, et a déclaré sous serment que, dans l'après-midi du 27 courant, une personne qu'il soupçonne être Columbus Hopkins, a enfoncé la porte de sa chambre et a enlevé de son armoire une somme de $124. Le recorder a ordonné une visite domiciliaire et a lancé un mandat pour l'arrestation de l'accusé.

—Jerry Shehan a fait un affidavit devant le recorder Génois, dans lequel il accuse Pat Cassidy et Mick Cusick d'avoir vendu du sable qu'il avait transporté en face du marché à la viande, deuxième district.—Les accusés ont été arrêtés, mais leur affaire n'a pas encore été appelée.

—Le recorder Génois a condamné le nommé Patrick McCabe à une amende de $10 pour avoir menacé de tuer sa femme et avoir résisté à un officier de police.

—Peter Schreiber a été arrêté dans le quatrième district, sous l'accusation d'avoir attenté aux jours de Thompson Harrison.

—Le recorder du troisième district a condamné, pour bris de paix, John Hagan à une amende de $10, John Fowler $5, et Casmay Westey $5.

## FEUILLETON.

### LE VEAU D'OR,
ROMAN POSTHUME
DE FRÉDÉRIC SOULIÉ,
Terminé par M. LEO LESPES.

XII.
**ANGE ET DEMON.**
*(Suite.)*

—Je te laisse à penser, chère Simonne, continua Lalaké, l'effet que dut produire sur moi la réclamation du vieillard. Et cela, en plein déjeuner! J'ai vu le *Festin de Balthazar* à l'Ambigu. Ce n'est pas comparable. Deux cent cinquante mille francs de lettres de change à payer sur l'heure! quand plus d'une fois une simple note de blanchisseuse, de deux francs cinquante, présentée à l'improviste, vous jette dans le désespoir et la confusion! Quant à Brioude, il resta impassible comme une borne qu'il est volontiers.

—Je sais ce que c'est, dit-il froidement. Il s'agit sans doute de la créance Peauger. C'est une misère, ajouta ce héros en continuant de ronger son os. Cela ne m'inquiète pas. Je n'en ai jamais reçu le montant. J'ai des contre-lettres.

—Cela prouve, monsieur le courtier, que vous faites des billets de complaisance, que vous prostituez votre signature. Mais peu m'importe! telle décriée qu'elle soit, je la trouve bonne. Or, ne sachant pas votre nouvelle adresse, car vous avez trouvé à propos de ne pas la laisser à l'ancienne, j'ai régularisé la poursuite au parquet du procureur du roi, d'après l'article 83 du code de procédure, et j'ai obtenu une prise de corps que j'ai résolu de faire exécuter sur le champ.

—Diable! s'écria Brioude en laissant enfin tomber son os de poulet. Permettez moi de me retourner. J'ai fait il y a quelques jours à la bourse des bénéfices considérables, à ce point qu'un de mes débiteurs s'est noyé de désespoir. Beaucoup d'autres m'ont fait faux-bon de leur côté; mais il m'en reste d'honnêtes et de solvables. Laissez-moi le temps de les faire payer, et nous nous arrangerons.

Le vieux eut un rire de chacal à cette proposition.

—Oui, dit-il, j'attendrais si vous pouviez arrêter le temps comme votre ami le chanteur de l'Opéra; vous êtes jeune, vous; mais je suis vieux, moi, et n'ai plus d'heures à perdre. Donc, suivez-moi, car dans le fiacre qui m'a amené, se trouve le garde du commerce accompagné de ses recors.

Brioude se leva effaré; ses traits étaient bouleversés, sa respiration haletante.

—Au nom du ciel, monsieur, ne me faites pas cela! Les dettes de bourse ne sont pas tellement obligatoires qu'on ne cherche souvent à les esquiver. Si vous m'emprisonnez, la liquidation se fera en mon absence et je perdrai les cinq sixièmes des bénéfices. Ce que vous voulez est donc contraire à vos intérêts.

—Mes intérêts? dit le vieillard: Les connaissez-vous, pour en parler si librement?

—Ils ont pour but de me faire payer.

—Ah! je me moque bien de ces deux cent cinquante mille francs qui m'ont coûté deux mille écus, en raison de l'ignorance où se trouvait le possesseur, des bénéfices que vous avez faits à la bourse. Je me soucie bien d'une pareille facilité!

—Et que voulez-vous donc de moi? demanda Brioude plus effrayé que jamais.

—Je veux votre concours, votre savoir-faire et votre obéissance. Il importe à mes intérêts, puisque vous m'en demandez compte, de mettre sur la paille un de vos confrères, un homme de bourse comme vous. Cela m'est, par malheur, est beaucoup plus sérieux: il [illegible] pas des lettres de change de fantaisie. Néanmoins, comme tout homme d'affaires, il est valnérable, et pour le ruiner, j'ai jeté les yeux sur vous.

—Sur moi, monsieur? dit Brioude; mais.... je ne vous connais pas.

—Exigez-vous que je vous mène rue Clichy pour mieux savoir mon nom?

—Non, monsieur, ceci est inutile.

—Au surplus, je me nomme La Vengeance, j'exerce la profession de rentier, j'ai des fonds placés dans tous les royaumes et toutes les politiques du monde, j'ai beaucoup d'or et n'en veux plus gagner; je ne demande même pas mieux que d'en perdre.

Brioude n'était point rassuré pendant cette explication; il avait repris la tranquillité d'un homme auquel on vient de rendre la liberté.

—Qui êtes-vous pour exécuter? [illegible] Pardonnez cette expression: elle est consacrée en terme de bourse.

—Je le sais. L'agiotage comme les [illegible] sa peine capitale. Eh bien! l'homme dont il faut l'anéantissement et le déshonneur se nomme d'Aronde.

—Diable! fit Brioude, c'est un joueur difficile à démâter: il est honnête.

—Bah! le hasard est un dieu aveugle qui frappe à tort et à travers: il ne s'agit que de guider son bras. Sur quoi spécule le d'Aronde?

—Un peu sur les rentes, beaucoup sur les chemins.

—A quoi joue-t-il?

—A la hausse.

—Nous jouerons à la baisse. Il y passera des millions peut-être. Qu'importe! je ne regarde pas à la dépense, et je bénis le ciel de m'avoir fait quelque peu avare pendant toute ma vie, puisque je peux faire un si doux usage de mes économies sur la fin de mes jours. Dites-moi: le d'Aronde doit avoir un banquier.

—Il prend de l'argent dans la maison d'Appenberr.

—C'est un crédit facile à couper: d'Appenberr est mon.......est le gendre d'un de mes amis; et bien que le beau-père et le gendre soient en mailles à partir au sujet de la conduite du second envers la fille du premier, la chose peut s'arranger. Mais le d'Aronde a sans doute d'autres ressources?

—Il paie bien; le d'Aronde s'escompte partout.

—Nous couperons partout son crédit.

—De quelle façon?

—Je n'en sais rien. Nous aviserons. J'ai l'instrument, si mes renseignements sont bons. Informez-vous s'il a du l'argent dans des entreprises particulières.

—C'est un des plus forts intéressés dans les forges de Belgique.

—Nous en voudrons les titres à vil prix à des compères; il n'en faut pas davantage pour culbuter un homme; et si vous êtes habile, sans que j'y perde trop, vous pourrez y gagner votre vie.

—Monsieur connaît les affaires, dit Brioude. Quant à ces lettres de change....

—Elles resteront sans effet, selon que vous direz oui ou non à mon offre; vous m'eussiez peut être accueilli favorablement sans leur secours, mais j'ai voulu vous forcer la main, ne fut-ce que pour ne pas entendre à chaque instant crier votre conscience à mes oreilles. De cette façon, vous êtes un homme circonvenu, vous vous courbez sous l'épée de Damocles dont je tiens le fil; vous voyez que j'ai même fait la part de vos remords hypothétiques.

—J'accepte, dit Brioude.

—En ce cas, je remmène avec moi les recors, dont la présence vous a fait épargner mal à propos les restes de cet os de poulet; mais n'oubliez pas qu'ils peuvent reparaître au premier avancement. Ah! un mot encore.

—Parlez, je suis à vos ordres.

—Le d'Aronde est marié?

—Depuis peu.

—Sa femme est jolie?

—Je ne l'ai jamais vue.

—Ah! si on pouvait en même temps les brouiller! les désunir....les séparer!....quel chagrin de plus pour lui!...... j'en sais quelque chose, moi! Mais ce serait trop beau. Et d'ailleurs, c'est une idée qui ne m'appartient pas: elle m'a été soufflée par une femme aussi ingénieuse qu'elle est laide. Je lui laisse donc le soin de la mûrir, et de vous en parler si elle le juge à propos. A chacun ses œuvres. Je ne veux pas lui voler le mérite de celle-là. Et sur ce, remettez vous à votre os de poulet avec la placidité d'un homme qui vient de conclure une magnifique opération. A bientôt.

Et le vieillard sortit comme il était entré, sans saluer, brusquement, impertinemment.

Tu vois, Simonne, ajouta Lalaké, que si nous tarabustons le d'Aronde, c'est à notre corps défendant.

—C'est égal, répondit Simonne, à la place de Brioude, j'aimerais mieux aller en prison.

—Allons, tu vises à une place dans le calendrier. Mais je m'amuse à causer, et j'oublie l'heure de la répétition: un opéra superbe, dans lequel je porte la queue de la princesse. J'y serai très bien. C'est un rôle qui demande beaucoup de......

—De talent!

—Non, mais de velours, de dentelles, de diamans. Tu comprends: un rôle de dame d'honneur! L'administration fait mesquinement les choses. Heureusement le Brioude est là, et aussi le vieux vindicatif. C'est sur les bénéfices de l'affaire que Brioude prélèvera ma toilette. Mais à propos, il y a ce soir une fête superbe au Ranelagh. Daigneras tu l'honorer de ta présence?

—Non, répondit sèchement Simonne. Je n'ai pas le cœur à la danse.

—A ton aise, ma bonne. Mais là, franchement, je suis furieuse contre ton incognito. Le malheureux cherche à te perdre avec ses bons conseils. Te voilà déjà toute corrompue.

Et sur ces mots Lalaké fit une pirouette en guise de révérence, et s'envola d'un bond dans son appartement, qui communiquait par une porte intérieure avec celui de son amie.

A peine Lalaké était elle sortie qu'une étrange figure se présenta sur le seuil de l'autre porte.

C'était un type indescriptible, qui semblait défier les productions les plus bizarres échappées au crayon de Callot: une femme de taille gigantesque et d'excessive maigreur, un véritable Don Quichotte femelle. Elle portait une robe de soie qui avait bien pu être noire, mais dont le temps avait fait une des questions les plus douteuses dans nos jours de scepticisme. Deux bracelets de chrysocale ornaient ses poignets cagneux. Ses souliers de satin noir, éculés et difformes, étaient retenus par des rubans qui serpentaient comme à regret le long de ses maigres tibias. Son visage anguleux s'encadrait dans un de ces tours en soie qu'on appelle *radé trouables*, et sa tête était ombragée par un chapeau immense, couleur feuille morte, sur lequel se tordaient convulsivement trois plumes reteintes.

Avant que Simonne eût eu le temps de lui demander l'objet de sa visite, la dame aux plumes fanées était déjà entrée dans le boudoir et s'était installée dans le meilleur fauteuil.

—Madame, dit-elle, je n'ai sans doute pas l'honneur d'être connue de vous!

—Mais.....j'aime à le croire, répondit Simonne avec une répulsion instinctive.

—Je rends donc grâce au hasard qui me le procure, reprit l'étrangère. C'est une affaire qui m'amène. Oh! mon Dieu! une babiole, un petit compte que vous avez laissé en souffrance. Cela se conçoit: vous êtes si occupée!

—Au fait, madame, reprit Simonne avec impatience.

—M'y voici, belle dame: il s'agit d'un mémoire de marchande de toilette, d'un mémoire de six mille francs pour fournitures. C'est une bagatelle pour vous, et comme j'ai précisément à payer demain matin, je n'ai pas doute de votre empressement à vous libérer. C'est un vrai service que je vous demande, persuadée que que vous me le rendrez immédiatement.

—Allons! pensa Simonne, je n'entendrai parler aujourd'hui que d'argent!

Puis se tournant vers l'excentrique visiteuse:

—Madame, lui dit-elle, je ne vous connais pas, et si j'avais à acheter des objets de toilette, je doute fort que ce fût à votre bon goût que je m'adressasse.

—Madame est caustique, répliqua la femme maigre, et c'est naturel: le rire va bien aux dents blanches. Mais si madame est caustique, madame a de l'argent. Il ne faut plaisanter avec les choses sérieuses, que lorsqu'on en a les moyens. Tant mieux! Madame saura donc que, par suite d'une cession parfaitement en règle, je suis détentrice d'une facture non acquittée, de mademoiselle Léa Klein, pour cause de bijoux et de cachemires vendus par elle à *tempérament*.

—La dette est véritable, répondit Simonne, et bien qu'elle soit grossie d'une façon usuraire, je n'en conteste pas le chiffre. Seulement, ainsi que j'en étais convenue, j'ai besoin de temps pour payer, et je me rends compte difficilement de cette cession de créance qui devient un mauvais procédé, puisqu'elle me livre à un créancier complètement étranger et à la patience duquel je n'ai pas le droit de faire appel.

—Madame ne doit pas être embarrassée pour si peu, reprit la réclamante, en effilant ses doigts et en étirant ses gants crasseux, comme eût pu le faire une petite maîtresse; madame a tant de ressources! madame a tant d'amis! Je suis bien sûre qu'un simple petit billet......

—Un billet! s'écria Simonne, à qui ce mot rappela l'épître de l'inconnu. Un billet! répéta-t-elle avec indignation.

—Oui, reprit indifféremment son interlocutrice, un petit billet adressé à quelque protecteur généreux; à M. le baron d'Appenberr, par exemple.

A ces mots la jeune femme regarda fixement l'ambassadrice dont la mission semblait s'être dévoilée.

—Je suis sûre, continua celle-ci, que monsieur le baron serait aux anges de se voir à même de rendre ce faible service à madame.

—Ah! ah! fit Simonne.

—Soyez donc assez bonne pour envoyer chez le premier commissaire venu, afin que cette affaire se termine séance tenante.

—Non, dit résolument Simonne.

—Pourquoi, belle dame, s'il n'y a pas d'indiscrétion?

—D'abord, parce que vous êtes une insolente, madame, et que sur moi la violence n'a jamais remplacé la persuasion. En second lieu, parce qu'il ne me plaît point d'écrire au baron pour lui demander un service.

—C'est le dernier mot de madame? reprit la vieille de sa voix la plus douce.

—Non, mais mon avant-dernier. Le dernier me servira pour vous mettre à la porte.

—A la porte?...... moi!...... Ah! belle dame, car je ne m'en dédis pas, l'impartialité avant tout; vous ne savez pas à qui vous avez à faire quand vous parlez ainsi; vous ne savez pas dans quelles mains est tombée votre dette. Ecoutez: vous êtes jeune et mignonne, je ne voudrais pas vous donner vos nerfs. Aussi, malgré vos façons de duchesse, je veux bien vous avertir encore. Je ne suis point un débiteur qu'on lanterne en lui promettant de le payer demain. Demain, qu'est-ce que demain, en matière de créances, de politique, d'amour, de tout au monde? Permettez-moi (car je vois que nous avons le temps de causer longuement), permettez-moi de vous rappeler cette enseigne fameuse d'un perruquier philosophe:—«Ici, on paie aujourd'hui, mais on est rasé gratis demain.» Ce lendemain, naturellement, n'arrivait jamais pour les pratiques. Quant à moi, je n'ai pas le moyen de conjuguer au futur le verbe payer. Sachez, belle dame, que je suis cet épouvantail des débiteurs, que le quartier Bréda a appelé la Tête-de-Pipe.

—Ah! vous êtes la *Tête de Pipe!* dit Simonne avec le plus grand sang-froid.

—Cela ne vous émeut pas?

—Pas plus que le veau à deux têtes, ou que tout autre phénomène. La foire de Saint-Cloud m'a blasée.

—Sachez pourtant que je ne sortirai pas sans être payée. Je me cramponne à ce siége, je m'établis ici en garnissaire, je m'attache à vous comme votre ombre, et vous le voyez, je suis assez laide et assez bavarde pour que ma compagnie vous soit peu agréable.

—Bah! fit Simonne avec insouciance, qui sait! la sottise ne manque pas de gaîté, et, s'il faut en croire les poëtes, la beauté gagne aux repoussoirs.

—Je suis charmée, reprit la Tête-de-Pipe, de vous voir prendre la question par ce côté. Vous êtes une femme de goût. J'ai même un troisième agrément à vous offrir: ma position de créancière non payée me donne le droit de vous dire...... des injures...... dans les limites du code, bien entendu, et je me sens disposée à en user, ne fût-ce que pour activer en vous la circulation du sang. [illegible]

[illegible] à qui l'obstination et l'originalité de sa visiteuse avaient fini par inspirer plus de malice que de [illegible] pas la prétention de savoir mon grand monde aussi bien que vous, madame, qui me paraissez en avoir fait toute votre vie les délices [illegible] je vais appeler le guet pour me débarrasser de votre honorable présence.

—Vieux moyen! belle dame; c'est connu comme l'en-avant-deux, c'est comme l'entrechat, c'est prévu surtout comme le carnaval prochain. Et en effet, je pousserai en ce cas des cris de merlusine; j'ameuterai le quartier, je dirai que vous m'avez dupée et que je suis votre victime. Or, je ne pense pas qu'une discussion de ce genre puisse vous plaire infiniment. Croyez-moi donc, écrivez au baron; c'est le parti le plus court, le plus sage, le moins scandaleux. Ce que femme veut, baron le veut.

—Je vous ai déjà dit non, interrompit fermement Simonne; je n'aime pas les rabâchages.

—Soit! répliqua la Tête-de-Pipe avec une inflexion de voix on ne peut plus suave; je ne veux pas vous contrarier, mais avouez, belle dame, que vous êtes... une pas grand'chose.

—Vous croyez? dit Simonne radieuse d'avoir trouvé enfin le moyen qu'elle cherchait depuis un instant pour se délivrer de son ennemie.

—Une rien du tout.

—Bah! si peu que cela?

—Une faiseuse de dupes, continua la Tête-de-Pipe avec cette douceur d'organe qu'elle employait spécialement pour ses invectives.

—Eh bien! s'écria Simonne, vous avez raison, madame, et je suis de votre avis. C'est justement à cela que je pensais tout à l'heure, non sans en être désolée!

—Ah! vous reconnaissez que vous êtes une femme sans foi, belle dame! poursuivit Tête-de-Pipe avec des ondulations vocales dont la fadeur ne pourrait être notée que pour la flûte.

—Je le reconnais si bien, madame, qu'avant votre arrivée, j'avais pris le parti de.....

—De changer de conduite!

—Le peut-on toujours, hélas!

—Vous pouvez du moins essayer, belle dame, en commençant par payer vos dettes.

—Décidément vous êtes acclimatée au radotage, madame. Je ne vous imiterai pas. Je continue donc. Oui, j'avais pris le parti de me punir moi-même. Aussi vous prie-je instamment de vouloir bien quitter la place. Je ne serais point fâchée, comme on dit, de rester seule avec mes remords.

—Vous y perdriez, car je puis aider votre mémoire, belle dame, dans l'examen de conscience. Je ne sortirai donc pas. Ce serait d'ailleurs la première fois que je quitterais un débiteur sans être payée. On ne se déshonore pas ainsi à mon âge. J'ai le respect de mes propres cheveux blancs.

—Vous feriez pourtant bien, madame, de vous départir de cette louable habitude pour cette circonstance toute particulière.

—Non, belle dame, je suis scellée au plancher, répondit la Tête-de-Pipe; je fais désormais partie de votre mobilier; rien ne pourra m'en séparer.

En ce cas, répliqua Simonne, vous ne trouverez pas mauvais que je fasse mes petites affaires comme si vous n'étiez pas là.

—Vous êtes chez vous, belle dame, dit la Tête-de-Pipe. Liberté complète! c'est un des droits garantis par la charte. Un garnissaire, d'ailleurs, n'a droit qu'à la table, au chauffage et aux menus propos.

Alors, avec le plus grand calme, Simonne se mit à accomplir un travail fort singulier. Elle s'absenta quelques instants, rapporta de la cuisine un objet qu'elle introduisit dans la chambre par la porte dérobée de l'alcôve, à la faveur du paravent qui en cachait la vue; elle ferma ensuite à double tour toutes les portes de cette pièce; elle en retira les clefs, et finit par cadenasser l'espagnolette des fenêtres.

—Que faites-vous donc là belle dame? fit la Tête-de-Pipe. Il fait une chaleur de trente degrés, et vous mettez l'air à la porte!

Je ne me suis point engagée, répondit Simonne, à vous fournir des ventilateurs. Au reste, à chacun son système: je suis pour la méthode espagnole, qui consiste à se couvrir quand il fait chaud.

—A votre aise, belle dame, dit la Tête-de-Pipe en essuyant les gouttes de sueur qui tombaient déjà de son front. Si vous croyez me chasser par une question de thermomètre, vous vous trompez grandement; je suis comme les plats de terre cuite, je suis capable d'aller au feu!

—Au feu, soit! mais il n'y a pas de feu sans fumée, objecta sentencieusement Simonne.

—Ah! ah! des proverbes!..... Bravo!.... répondit ironiquement la vieille femme.—Comme on fait son lit on se couche,—chat échaudé craint l'eau froide,—le chat est l'ami de l'homme,—tant va la cruche à l'eau, etc., etc. Cette sorte de littérature ne m'est pas étrangère non plus. Mais je vous recommande particulièrement celui-ci: «Qui paie ses dettes s'enrichit.» J'aimerais assez à vous voir ce genre d'ambition.

Tandis que la créancière travestissait ainsi la sagesse des nations, Simonne avait continué ses opérations inexplicables. Elle avait tout à fait entouré son alcove du coquet paravent, s'était réfugiée derrière, et, couchée sur son lit, se dérobait ainsi aux regards étonnés de sa persécutrice.

—Tu crois ma luronne, pensa la Tête-de-Pipe, me prendre par l'ennui en même temps que par la chaleur. Tu as affaire à trop forte partie. On peut résister, même au soleil, quand on a débuté dans la vie par être confidente de tragédie. J'ai prévu d'ailleurs le cas de solitude forcée. Je porte toujours avec moi un narcotique souverain. Le sommeil est un préservatif assuré contre l'ennui. Qui dort dîne.

Et tirant de sa poche un volume relié en basane, la vieille essaya de charmer par la lecture les silencieux loisirs qu'on lui préparait.

L'ouvrage qu'elle parcourait était un tome dépareillé des *Victoires et Conquêtes*, production fort estimable pour les hommes qui se plaisent aux finesses de la stratégie militaire, mais dont l'intérêt est nécessairement mitigé pour les femmes, par les dispositions préliminaires de l'attaque et de la défense. A force de suivre scrupuleusement les formations de carrés et les marches en bataille, la lectrice ne tarda pas de s'assoupir selon ses prévisions.

Pendant ce temps, chose étrange, l'air déjà bouillant de l'élégant boudoir était devenu d'une épaisseur opaque.

Quand il ne fut plus possible de rien voir à travers les nuages de vapeur épaisse fumeuse qui s'échappait de derrière le paravent, Simonne renversa violemment ce paravent même, afin que le bruit de sa chute réveillât la vieille femme.

Celle-ci bondit sur sa chaise, comme si le canon russe dont elle avait suivi les progrès, avant son sommeil, l'eût frappée en pleine poitrine. Puis, suffoquée par la fumée épaisse qui remplissait la chambre, elle se demanda presque si ce n'était pas là de sinistres nuages formés par la poudre et si, de simple lectrice, elle n'était pas devenue actrice elle-même dans les combats qu'elle avait parcourus. Mais elle ne pouvait s'arrêter à cette première illusion. Elle comprit que le danger, pour être énigmatique, n'en était pas moins réel.

—Madame Simonne, demanda-t-elle avec anxiété, que faites-vous donc?

—Laissez-moi mourir en paix, répondit la jeune femme. Je suis une pas grand'chose, une femme sans foi et, vous le voyez, je me fais justice!

—Comment cela? s'écria la Tête-de-Pipe avec un redoublement d'inquiétude et en cherchant à percer le voile de plomb qui obscurcissait sa vue.

—Adieu, madame. Je ne vous dis point au revoir, car je n'imagine pas que, malgré mon peu de mérite, je sois exposée à me rencontrer avec vous dans l'autre monde.

—Comment! l'autre monde! que voulez-vous dire?

—C'est aussi simple qu'économique, deux sous de charbon, un réchaud et une allumette chimique: il n'en faut pas plus pour accomplir le grand voyage. C'est moins cher qu'un passeport à l'intérieur.

—Ah! mais...... ah! mais...... je n'entends point cela, s'écria la vieille femme, ne sachant encore si elle rêvait ou si elle était éveillée, cette façon de voyager ne peut pas me convenir.

—Vous n'y risquez rien, d'ailleurs, continua Simonne d'une voix de plus en plus faible, soit qu'elle feignît d'être oppressée, soit que la force lui manquât réellement. Ma succession répond de mes dettes. Vous n'en serez payée que beaucoup plus tôt.

—Payée, payée! Cela ne servira à grand'chose si je vous accompagne là-bas. Asphyxiez-vous si cela vous plaît. Quant à moi, je veux m'en aller. Sac à papier! je n'ai pas envie de mourir enfumée. C'est un genre de trépas que je laisse volontiers aux jambons de Bayonne.

—Hé bien! allez-vous-en, dit Simonne.

—Et le moyen! s'écria la mégère, en secouant les serrures à la façon de Desdémona poursuivie par le poignard d'Othello. Tout est fermé.

—Tenez, voici la clef de la porte extérieure; mais refermez-la bien, je vous prie, car il faut que mon destin s'accomplisse.

—A votre aise, ma mignonne, dit vivement la vieille en estimant rapidement, par un dernier coup-d'œil de créancier, la valeur mobilière de l'agonisante. Quant à moi, je suis tout bas, je n'ai loué mon dévoûment au baron que jusqu'à la mort, exclusivement.

Et à ces mots, elle saisit la clef avec autant de joie que si c'eût été celle du trésor royal; elle ouvrit la porte avec précipitation, descendit rapidement l'escalier, et, en passant devant la loge du concierge, elle cria à ce fonctionnaire:

—Montez, montez, on se tue au second! Puis elle s'élança dans la rue, comme si l'ange exterminateur l'eût poursuivie à outrance.

Or, quand le concierge, après s'être consulté avec son épouse, entra dans la chambre restée ouverte de Simonne, il n'y trouva aucun indice de mort, aucun instrument de suicide: les fenêtres donnaient accès aux rayons d'un joyeux soleil, et un suave mélange d'ambre et de lavande remplissait l'atmosphère de l'appartement. La jeune femme, tranquillement penchée sur son divan, et sur la physionomie de laquelle une douce mélancolie avait déjà remplacé l'expression passagère d'une folle gaîté, s'était mise à lire, pour la centième fois, la lettre mystérieuse qu'elle avait tirée de nouveau de son odorant sanctuaire.

*(A continuer.)*

Décédé hier, à midi moins un quart, EMILE, fils de FRANCIS GOMEZ et de ELVIRE OLLIVIER, à l'âge de 12 ans et 3 mois.

Les amis et connaissances de la famille sont invités à assister à son convoi et enterrement, qui aura lieu aujourd'hui, à 4 heures et demie, P. M.

Son corps est exposé chez son père, encoignure des rues Derbigny et Dumaine.

De la part de sa famille.

**NECROLOGIE.**

Est morte dans sa quatre-vingt[illegible] année, Mme MARIE-LOUISE PARIS, le [illegible] août 1852. [illegible]

Marié à l'église St. Augustin, [illegible] août 1852, [illegible]



! RALLIEZ-VOUS! RALLIEZ-VOUS!
**Scott Rangers!**

☞ Les Scott Rangers se réuniront à leur club au-dessus du café Pearl, jeudi après-midi 2 sept. à 8 heures, dans le but de prendre des mesures pour assister au barbecue whig qui aura lieu à Madisonville.
CHARLES M. WATERMAN, président.
A. LAROSE, A. MAUCIER, R. TOBY Jnr, Secrétaires.

**Club de Scott et Graham.**
Un meeting régulier du club aura lieu mercredi, 1er septembre, à 7 heures P. M., à la salle du Commercial Exchange, au coin des rues St-Charles et Perdido.
L'honorable Christian Roselius haranguera l'assemblée.
Les personnes qui sont favorables à l'élection de Scott et Graham sont priées d'être présentes.
Par ordre. C. ROSELIUS, président.
Wm EMERSON, secrétaire.

☞ Nous appelons l'attention du commerce sur la vente d'eaux-de-vie françaises, vins, liqueurs, etc., qui doit avoir lieu aujourd'hui mardi 31 août 1852, à 10 heures et demie, dans les magasins de MM. V. & E. Maignan, importeurs, Nos 85 et 87, rue St-Louis, pour clore diverses consignations.

**Vente remise!**
☞ La vente de vin de Catalogne par Bernard Turpin, qui devait avoir lieu aujourd'hui mardi 31 août, à 5 heures, sur la Levée, est remise à demain, mercredi, 1er septembre.
Voir les avis dans nos colonnes.


## COMMERCIAL.

Bureau de l'Abeille, NOUVELLE-ORLEANS, Lundi soir, 30 août.

COTON—Le marché au coton a été moins animé aujourd'hui, et les ventes n'excèdent pas 400 balles. Nous répétons les cours de la place:

| | | | |
|---|---|---|---|
| Inférieur, | 6 @ 7 | Fair, | — @ — |
| Ordinaire, | 7½ @ 8½ | Fully-fair, | — @ — |
| Middling, | 9 @ 9½ | Good-fair, | — @ — |
| Good middling, | 10 @ 10¼ | Good and fine, | — @ — |
| Middling-fair, | 10¾ @ — | | |

TABAC—Les prix se maintiennent, mais les opérations sont limitées.

SUCRE & MELASSES—Nous n'avons remarqué que des ventes en détail à des prix en pleins.

FARINE—Il s'est traité aujourd'hui 400 barils de l'Illinois, arrivés sur chalands à $4, et 150 barils de choix à $5 25 le baril.

CEREALES—Le marché est très calme. Il y a eu peu de transactions dans le maïs et l'avoine.

PORC—Le marché est ferme. Les petits lots ont rapporté $22 le baril pour le mess, ce qui est généralement le prix que rapportent les lots plus forts.

GRAISSE—Les ventes s'élèvent à 100 tierçons de première qualité à 12½ cts, et 200 à 12¼ pour la qualité supérieure.

JAMBON FUME—Le marché est ferme, 10 a 10½ cts les petits lots de plats-côtes.

BEURRE—Le beurre de l'Ouest de première qualité est rare et les prix sont fermes; 50 tinettes se sont vendues à 16 cts la livre.

CAFE—Les détenteurs demandent 9½ et 9¾ cts la livre de Rio, mais les opérations sont très limitées.

WHISKEY—Les petits lots de whiskey rectifié rapportent 20½ @ 21 cts. Il s'est traité 40 barils extra à 21¾ cts le gallon.

FRET—Le marché est très calme et les prix sont nominaux.

CHANGE—Les prix sont les mêmes. Nous cotons Sterling, 110½ @ 110¾, France, 5f. 12½ @ 5f 17½.—Traites sur New-York, à 60 jours, de ¾ à 1¼ pour cent d'escompte—A vue, pair @ ¼ pour cent de prime.

## LISTE MARITIME.

**Port de la Nouvelle-Orléans.**

**Expédiés Hier.**
Navire Duprenes, Ularon, pr Vigo; Allegheny, Symonds, pr Philadelphie; Frontera de Cataluna, Sechas, pr Barcelone; Maine, Freeman, pr Liverpool.

**Arrivés Hier.**
Steamship Wm Penn, Marks, de New York. Steamship Yacht, Thompson, de Brazos Santiago.

STEAMBOATS.
Steamboat Pawnee, Langley, de St Louis, avec un chargement de farine, porc, lard, maïs, pommes, tabac, &c. [illegible]

**Montent le fleuve:** [illegible] de New York.

**Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui.**

| | | |
|---|---|---|
| St Louis | Ohio, Black | 12 P M |
| Mobile | Florida, Grant | 12 h M |
| Louisville | C Hayes, Brandenburg | 5 P M |
| Fort Adams | Sydonia, Wanell | 5 P M |
| Vicksburg | Princess No 3, Phelps | 5 P M |
| St Louis | Columbia, Smith | 5 P M |
| St Louis | Pocahontas, Langhorne | 5 P M |



☞ Les consignataires des marchandises à bord du navire COMTE CORVETTO, venant de Gênes et autres ports, sont priés de faire leurs entrées en douane, dans les cinq jours de ce jour 27 du courant, sinon les marchandises non réclamées seront envoyées en magasin à leurs frais et risques. LANATA, GANDOLFO & Co., 9 et 10 Jefferson. 28at

☞ Le navire LANCASTER, capitaine W. S. Given, venant de Bordeaux, est en déchargement [illegible]. Les marchandises dont les permis n'auront pas été présentés dans les cinq jours seront envoyées en magasin aux frais et risques de leurs consignataires. CHARLES CAVAROC, 30, rue Bienville. 30aout—3f

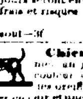
**Chien perdu.**—[illegible] Celui qui le ramènera [illegible] Capellier, marché Tremé, rue d'Orléans. 31 aout—2

PERDU dimanche soir, depuis le jardin Tivoli jusque chez Vincent, rue St Pierre, un portefeuille contenant [illegible] piastres, payable à Mrs. Martin & Bro, de San-Antonio, sur Joseph James, [illegible] récompense [illegible] à celui qui le rapportera à M. A. Bro, rue d'Orléans No 91.

UN commis français, voulant commencer en ville une industrie qui y est nouvelle et pouvant donner 50 pour cent de bénéfice, demande une personne pouvant fournir 5 a 600 dollars pour tout fonds. S'adresser au bureau.

CIGARES de la Havane—Le soussigné vient de recevoir [illegible] à son stock de cigares de première qualité un lot de cigares de choix, en débarquement du brick P. Soulé, venant de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO, Importateur, No 36 Vieille Levée entre Bienville et Douane. Ou dans ses magasins No 32, rue St Charles, entre Commune et Gravier, et No 68, au coin des rues Royale et Douane. 31 aout

MORUE—250 caisses en débarquement et à vendre par AVET & BROTHERS, enc. Bienville et Vieille Levée. 31 aout

RIZ créole—250 sacs en magasin et à vendre par AVET & BROTHERS, enc. Bienville et Vieille Levée. 31 aout

SUCRE—250 caisses sucre de la Havane, blanc, jaune et brun, en débarquement du P. Soulé, et à vendre par S DE VISSER & Co., 26 et 24, Vieille Levée. 31 aout

157,000 CIGARES—Cabanas y Carbajal, Cartagas, Figaro, Montejero, Partagas, Esperanzas et autres marques, en débarquement du brick P. Soulé, venant de la Havane et à vendre par S DE VISSER & Co., 26 & 24, Vieille Levée. 31aout

TABAC DE CUBE—100 balles tabac de Cube de 1re qualité, pour capes et tripes, en débarquement du brick P. Soulé, venant de la Havane, et à vendre par S. DE VISSER & Co., 26—24, Vieille Levée. 31aout

SUCRE DE LA HAVANE—150 caisses sucre blanc, jaune et brun, en magasin, et à vendre par S. DE VISSER & Co., 26—24, Vieille Levée. 31aout

A VENDRE, en débarquement de la barque Swan, venant de Bordeaux, 100 caisses cerises à l'eau-de-vie, par F. ROUHIEU, No 20, rue St Louis. 31aout

EN débarquement de la barque Swan, venant de Bordeaux: 40 barriques vin rouge Mont Ferrand, à vendre par E. DECHAMPS, rue Condé No 67. 31aout

EN débarquement du navire Sea Eagle, du Havre, 500 damejeannes de 5 gallons, 500 do de 3 do, 500 do de 2 do, 500 do de 1 do, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co., 9 & 10 Jefferson. 31aout

EN débarquement du Comte Corvetto, 1,400 caisses limons en bon ordre et garantis, 100 sacs amandes tendres, 20 barils amandes sans coque, 250 caisses pâtes assorties et vermicelle. A vendre par LANATA, GANDOLFO & CO., 9 et 10 Jefferson. 31 aout

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du navire Lancaster, de Bordeaux: 30 quarts vieux cognac première preuve, 30 huitièmes do 1ère et 4me preuve, 24 barriques vin rouge Langoiran, 24 do do vieux, 7 balles bouchons fins de 10 mille, No 7, 6 do do 10 mille, No 5. V. & E. MAIGNAN. 31 aout

EN débarquement de la barque Swan, de Bordeaux, 404 pipes vieux cognac Saml. Richard, 30 caisses fraises au jus Jh Peneau, Nantes, 10 barils prunes sèches, 10 caisses do do en jarres. A vendre par J. B. PREAU & CO., 33, rue Gravier. 31 aout

EN débarquement du navire Lancaster de Bordeaux, 12 barriques vieux vin supérieur St-Estèphe, 50 caisses cerises à l'eau-de-vie. A vendre par J. B. PREAU & CO., 33, rue Gravier. 31 aout

VIN BLANC—50 barils Haut Sauterne, en débarquement du navire Swan, venant de Bordeaux. A vendre par N. LAMBERT, No 62, rue des Magasins. 31aout

A VENDRE en débarquement du navire Sea Eagle arrivé du Havre: tonneaux véritable fromage gruyère, à vendre par J. N. CURIEN, enc. Condé et Domaine. 31aout

ATTENDU par le navire Western Queen, du Havre: 70 caisses absinthe Ed. Pernod, à vendre par J. N. CURIEN, enc. Condé et Domaine. 31aout

EN magasin: 20 paniers vin de Champagne en demi-bouteilles 1re qualité de la marque Eugène Clicquot, à Rheims, à vendre à bas prix, pour clore une consignation, par J. N. CURIEN, enc. Condé et Domaine. 31aout

VIN ROUGE—50 barriques vin rouge en débarquement du navire Swan, de Bordeaux, à vendre par R. CAHUZAC & Co, 30, Vieille Levée. 31aout

COGNAC—20 futailles en débarquement du navire Swan, venant de Bordeaux, à vendre par R. CAHUZAC & Co., 30 Vieille Levée. 31 aout

CHAMPAGNE—50 paniers grandes bouteilles, marque Ducal, en débarquement du Sea Eagle, venant du Havre, à vendre par R. CAHUZAC & Co., 30 Vieille Levée. 31aout

[illegible] JOSEPH MITCHEL, 30, Poydras. 24juil

**CHAUDIERES A SUCRE ANGLAISES—Provenant des Forges d'Edwin Maw, à Liverpool.**
REDUCTION DANS LES PRIX.
LE soussigné a en main, un grand assortiment complet de chaudières à sucre, en fer battu et fer fondu, de Bouches de Fourneaux et Barres de grilles, des modèles les plus réputés et des meilleurs matériaux, qu'il offre à vendre aux prix ci-après:
**Chaudières en fer battu**, à 18 cts la livre.
**Chaudières en fer fondu:**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 36 pouces à | 65 cts. | 58 pouces à | 75 cts. |
| 42 " | " | 60 " | " |
| 48 " | " | 66 " | " |
| 49 " | " | 72 " | " |
| 50 " | 75 | 78 " | " |
| 52 " | " | 82 " | " |
| 54 " | " | 84 " | " |

Ces chaudières ont été mises à l'essai depuis sept ans, par plusieurs planteurs, et ont sous tous les rapports donné une entière satisfaction.
☞ Les ordres seront promptement exécutés. JUAN Y. DE EGANA, No 47, rue Bienville. 31aout—eh.

EN débarquement du navire Lancaster, venant de Bordeaux: 32 barriques vin rouge St-Denis. 27 demi do blanc Barsac, supérieur, à vendre par PORÉE & GIRARD, 7, rue St-Louis. 31aout

VIN rouge et vin blanc en barriques et en caisses—52 barriques et 265 caisses des marques suivantes: St-Julien, St Estèphe, Ch. Margaux, Doyries, Margaux, Léoville, Haut Sauterne, Haut Barsac, chateau Yquem, à vendre par PORÉE & GIRARD, 7, rue St Louis. 31aout

EAUX DE VIE—40 quarts de pipe J. Hennessy, Pinet, Castillon, A. Camus, à vendre par PORÉE & GIRARD, 7, rue St Louis. 31aout

CHAMPAGNE ET LIQUEURS—20 paniers Champagne; 117 do Anisette; 20 caisses Guignolet, à vendre par PORÉE & GIRARD, 7, rue St Louis. 31aout

FROMAGE DE GRUYERE—En débarquement du navire Sea Eagle, du Havre: 3 tonneaux fromage de Gruyère, 1re qualité. 2 fardeaux vin rouge de Cortaillod, à vendre par B. TALAMON, 182 et 186, rue Royale. 31 aout

EN débarquement du navire Lancaster, venant de Bordeaux: 32 barriques vin rouge St Julien. 25 caisses vin rouge Pontet St-Julien, 1844, à vendre par B. TALAMON, 182 & 186, rue Royale. 31aout

MOUTARDE Diaphane de Louit frères & Co—En débarquement du navire Swan, de Bordeaux—20 caisses moutarde aromatisée à divers goûts, à vendre par B. TALAMON, 182 et 186, rue Royale. 31aout

DAMEJEANNES vides—Incessamment attendu par le Lemuel Dyer, venant du Havre: 1000 damejeannes de 5 gallons; 100 do de 3 do; 100 do de 2 do. A vendre par B. TALAMON, 182 et 186 rue Royale. 31aout

**Cognac H. Sutton, 1800 et 1831.**
CETTE marque d'eau de vie si avantageusement connue est constamment à vendre par le soussigné, seul agent. B. TALAMON, 182 et 186, rue Royale. 31aout

EN MAGASIN—Bouteilles vides 22 onces. Muscat Frontignan; prunes en bocaux et en boîtes de toutes tailles; vin rouge et blanc, en barriques, barils et caisses de différentes marques; abricots et cerises à l'eau de vie; olives, capres, anchois en saumure et à l'huile, absinthe suisse de diverses marques, champagne de diverses qualités, eau de fleur d'oranger, huile d'olive de Jas. Plagniol; sardines à l'huile, petits pois au naturel, saumon et homard à l'huile, truffes du Périgord, bouchons à bouteilles de toute qualité, bouchons à dame-jeannes, etc. A vendre par B. TALAMON, 182 et 186, rue Royale. 31aout

EN débarquement du navire Lancaster, de Bordeaux: 30 barriques vin rouge St Izan; 30 demi-barriques do St Emilion; 20 do do Chateau Margaux; 202 caisses do Haut Brion, à vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale. 31aout

EN débarquement du navire Eliza, de Bordeaux, 150 paniers anisette extra supérieure, 20 caisses curaçao superfin, 20 do marasquino do, 10 do liqueurs assorties supérieures, 10 do cerises à l'eau de vie, à vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale. 30 aout

COGNAC—25 quarts pipes cognac marque W. Florat,—20 quarts pipes cognac J. Augustin; 30 quarts pipes cognac vieux [illegible]; 50 do do cognac très vieux Pinet Castillon & Co, à vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale. 30aout

EN débarquement du navire [illegible], de New York, 60 paniers champagne de la marque Heidsieck & Co. en demi-bouteilles, à vendre par NUMA LACOSTE. 30aout

EN débarquement du navire Lancaster de Bordeaux: 10 barriques vin rouge H. Marrée, 12 do vin blanc Haut Sauterne, 27 demi-barriques vin blanc do, 60 quarts et huitièmes de pipe cognac, à vendre par P. LONGIS & GRATIAA, 47, Vieille Levée. 30aout

A VENDRE par les soussignés—150 caisses vin muscat Frontignan, 10 do de Rivesaltes, [illegible] vin blanc Haut Sauterne, [illegible] vin Lafitte 1844, à vendre par P. LONGIS & GRATIAA, 47, Vieille Levée.

VIN DE MADERE—25 quarts [illegible], à vendre par P. LONGIS & GRATIAA, 47, Vieille Levée. 27aout

EAU DE VIE—20 quarts et huitièmes de pipe cognac, à vendre par P. LONGIS & GRATIAA, 47, Vieille Levée. 27aout

VIN ROUGE—40 barriques vin rouge de Bordeaux vieux pour familles; 20 do do ordinaire à vendre par P. LONGIS & GRATIAA. 27aout

VIN BLANC—110 barils vin blanc en débarquement du navire Lancaster, venant de Bordeaux, à vendre par R. CAHUZAC & Co, 30, Vieille Levée. 30 aout

EAU DE VIE—40 quarts [illegible] en débarquement du navire Lancaster, venant de Bordeaux, à vendre par R. CAHUZAC & Co, 30, Vieille Levée. 30 aout

VIN ROUGE—50 caisses vin rouge en débarquement du navire Lancaster, venant de Bordeaux, à vendre par R. CAHUZAC & Co, 30, Vieille Levée. 30 aout

VIN BLANC—[illegible] caisses en débarquement du navire Lancaster, venant de Bordeaux, à vendre par R. CAHUZAC & Co., 30, Vieille Levée. 30 aout

CERISES—200 caisses cerises à l'eau de vie, en débarquement du navire Lancaster, à vendre par R. CAHUZAC & Co. 30aout

VIN ROUGE—100 barriques Bordeaux, en débarquement et en magasin, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée. 30aout

INDIGO—20 surons caracas, en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée. 30 aout

VITRES—1,000 caisses de toutes grandeurs, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée. 30 aout

CHAMPAGNE—20 paniers bon champagne Le Breton, 50 paniers Alexandre Seignette, La Rochelle, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée. 30 aout

GENIEVRE de Hollande—24 pipes, en débarquement et à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée. 30aout

208 BARRIQUES vin rouge, 4 barils vin blanc, 100 caisses vin rouge, 250 caisses cerises à l'eau-de-vie, récolte de 1852, à vendre en débarquement du navire Lancaster, de Bordeaux, par FRED. LOISON, 24, rue Douane.

IODURE POTASSIUM—[illegible] 50 flacons chaque, en débarquement du navire Sea Eagle, du Havre, à vendre par FRED. LOISON, 24, rue Douane. 30aout

VIN MUSCAT—350 caisses de 12 bouteilles, en magasin et à vendre par FRED. LOISON, 24, rue Douane. 30aout

EAU-DE-VIE—60 quarts marques diverses, en douane à vendre par FRED. LOISON, 24, rue Douane. 30aout

ON demande à louer, à dater du 1er octobre prochain, Vingt nègres vigoureux, pour travailler sur une habitation au-dessous de cette ville. On donnera les prix les plus élevés, et les nègres seront vêtus et recevront des soins. S'adresser au No 47, rue Bienville. 29 aout

BIERE D'ECOSSE—De la bière pâle dite "East India," en pintes et quarts, à vendre par J. Y. DE EGANA, 47, rue Bienville. 29 aout

**CHARBON DE PITTSBURG.**
DIX MILLE barils de charbon de Pittsburg, frais et de première qualité, actuellement en débarquement et à vendre à soixante-cinq sous le baril délivré en ville. SPENCER FIELD, 18, rue Poydras. 28 aout

**CHARBON ANTHRACITE.**
DEUX CENTS boucauts de la meilleure qualité de charbon Red-Ash, de Philadelphie, pour l'usage des familles, à vendre par SPENCER FIELD, 18, rue Poydras. 28aout

**CHARBON CANNEL ANGLAIS ET ECOSSAIS.**
TROIS CENTS tonneaux de ce superbe charbon, importé de Liverpool et de Glasgow, d'une qualité extra, à vendre en quantités à la convenance des acheteurs, par SPENCER FIELD, 18, rue Poydras. 28aout

LES soussignés ont ce jour formé une société sous la raison de KERR & POINCY, pour la transaction des affaires de farine et de commission. ROBERT KERR, ARTHUR POINCY. 2 aout—1m

A VENDRE par le soussigné, en déchargement du navire Lancaster, venant de Bordeaux: 400 barriques vin rouge, 30 do vin blanc, 20 barils do, 20 demi-barriques vin blanc 1848, 1096 caisses vin rouge, 101 caisses vin blanc. CHARLES CAVAROC, 30, rue Bienville. 30aout

RECU de la Havane par le John Parry: 191 balles feuilles de tabac, 7 surons Indigo, 150 rames papiers pour cigarettes, 168,000 cigares, à vendre par Y. QUADRAS & Co, 16, rue de la Douane. 30aout

MARCHANDISES ASSORTIES—80 caisses attendues par le navire Sea Eagle, venant du Havre, et à vendre par les soussignés—soit: Un assortiment complet de marchandises françaises et suisses, telles que: gants, indiennes, articles de modes, fantaisies de Paris. RICHARD, ALDIGE & Co.

CIGARES de la Havane—Notre stock de cigares ayant été considérablement augmenté par de nouveaux arrivages, nous appelons l'attention des amateurs sur notre bel assortiment de regalias, imperiales, canones, bayonetas, cazadores, cilindrados, londres, millars &c., des marques les plus recherchées, choisies par nous dans les meilleures manufactures de la Havane. A vendre à des conditions raisonnables par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 24 aout

**Bandages de Paris.**
NOUVELLEMENT reçu, un grand assortiment de Bandages fins de Burat et autres fabricants de renom à Paris. P. F. DUCONGE, 39, rue de Chartres. 12juil

**A Louer ou à Vendre.**
UN ILET de terre situé à [illegible] JEAN BOURDET, Propriétaire.

**Cerises à l'eau de vie.**
50 caisses de la récolte de 1852, à vendre en débarquement du navire [illegible], de Bordeaux, FRED. LOISON, 24, rue de la Douane.

20 Caisses [illegible] de soda, à vendre par E. J. HART & Co, 73, Tchapitoulas.

**AUX CONTRACTEURS DE CHEMINS DE FER.**
DES propositions cachetées seront reçues depuis le 1er août jusqu'au 1er lundi de septembre prochain, au bureau de la compagnie du grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Jackson et du Nord, No 18 Commercial Place, pour les ouvrages et matériaux suivans, savoir:
Pour couper et éclaircir le bois à partir de la ligne du chemin de fer, cent cinquante pieds de large, commençant à la Nouvelle-Orléans, sur une distance de quarante six milles jusqu'aux terres hautes au nord de la passe Manchac. Les contracteurs feront leurs offres à raison de — piastres par mille. La ligne sera divisée en sections d'un mille chacune commençant à la Nouvelle Orléans par le No 1 et de là continuant dans le même ordre régulier vers le Nord.
Des soumissions seront reçues en même temps pour l'ouverture du chemin à raison de — cents par yarde cube, pour les fouilles et les chaussées. Les habitans qui désirent ouvrir le chemin ou faire les fouilles, les chaussées et les fossés à travers leurs habitations, sont priés de passer au bureau de la compagnie du chemin de fer.
BOIS—Des propositions seront reçues en même temps pour trente mille poutres, de dix pouces carrés et de vingt-cinq à trente pieds de long. Lesdites poutres doivent être du meilleur bois de pin jaune et exempt d'aubier sur une longueur de quinze pieds d'une des extrémités. Aussi—Cent vingt mille pieds courans de poteaux (scantling) faits soit du cœur de pin jaune ou de cyprès et ayant 8 x 10 pouces de largeur et vingt quatre, vingt-huit ou trente deux pieds de long. Lesdits poutres et poteaux seront livrés en quantités égales pendant les mois de novembre et d'avril prochain inclusivement et aux endroits suivans:—Un quart sur le rivage occidental du lac Pontchartrain; un quart à la passe Manchac sud, près du lac Maurepas; un quart à la passe Manchac nord près du lac Maurepas, et le reste à un point sur les terres hautes, où le chemin quitte les cyprières. Les propositions seront reçues à raison de — cents par pied courant, tant pour les poutres que pour les poteaux.
Pour de plus amples informations s'adresser au bureau de la compagnie du chemin de fer.
N. B.—Des propositions seront aussi reçues entre le 1er septembre et le 1er lundi d'octobre prochain, pour défricher et éclaircir et exécuter les travaux de terrassements du reste du chemin (quarante et un milles) entre la cyprière et la frontière de l'Etat.—Cette section se compose exclusivement de terres hautes. JAMES ROBB, président. JOHN CALHOUN, secrét. 16 juill

☞ IL est important pour les jeunes gens qui désirent être prêts pour la saison des affaires, de commencer à prendre des leçons, attendu qu'on trouve des emplois lucratifs en septembre et octobre. L'Académie d'Ecriture et de Tenue de livres de DOLBEAR, 56, rue du Canal (établie en 1832), est ouverte de 7 heures A. M. à 9 heures P. M. Classes particulières pour les Dames, comme d'habitude. RUFUS DOLBEAR, 56, rue du Canal. ☞ Les personnes capables peuvent gagner de $1,000 à $3,000 par an. ☞ Les Négociants viennent ici demander des commis, &c.

**BONNE OCCASION.**
On vendrait à bas prix la goélette ELMINA, de 21 tonneaux; elle est toute neuve, construite en 1851, [illegible]; elle est agréée et son équipement sont complets. Elle est en parfait état et pourrait immédiatement prendre la mer; elle conviendrait également pour faire le cabotage sur le fleuve. On peut la visiter de ce côté du fleuve, en face du rail road du lac Pontchartrain. Pour les conditions, s'adresser au No 84, rue Bienville. 18aout—1m

EN débarquement du Lancaster, venant de Bordeaux, 20 quarts vin de Madère, 4 quarts vin de Porto, 4 huitièmes vermouth, [illegible] vermouth, 1 do muscat [illegible] Kirsch. A vendre par JOHN CLAUZURE, 134, rue Royale. 28 aout

EN débarquement du Comte Corvetto, 147 pipes vin Catalan, 25 1/2 pipes do. A vendre par LANATA, GANDOLFO & Co., 9 et 10, Jefferson. 28aout

WHISKEY supérieur, Cognac, &c.—70 barils vieux whiskey comme suit: Old Irish and Scotch, Old rye Roanake 1844, Old rye Bourbon, Old Monongahela 1845 et 1846, Old Tuscaloosa. Et un grand assortiment des meilleurs cognac [illegible]. HENRY VALETON, 36, St Louis. 28 aout

EN débarquement du navire Lancaster, venant de Bordeaux: [illegible] vin blanc Haut Sauterne, à vendre par N. LAMBERT, No 62, rue des Magasins. 28 aout

EN débarquement du navire Eliza, venant de Bordeaux, 30 barriques vin [illegible] barils vin blanc Haut Sauterne, à vendre par E. DECHAMPS, 67, rue Condé. 26 aout

EN débarquement de la barque Flora, de Bordeaux, [illegible] caisses de 12 bouteilles Fraises au jus, 250 pots Moutarde Diaphane Bezon frères, à diverses [illegible], à vendre par J. B. PREAU & Co., 33, rue Gravier. 26 aout

**Tapis des prix réduits pour le comptant.**
UN grand assortiment de tapis de velours et Bruxelles, Ingrain, Venitien, etc.
**Paillassons et Tapis toile cirée.** 600 rouleaux de paillassons blancs et en couleur, reçus nouvellement. Aussi tapis en toile cirée de 3 à 24 pieds de large, [illegible] à vendre au plus bas prix par A. BROUSSEAU & Co., 23, Chartres. 21 ma

**TAPIS.**
NOUS avons en main un magnifique assortiment de Tapis de choix, tels que: VELOURS, BRUXELLES et INGRAIN. [illegible]
**Tapis toile cirée.** De 3 pieds à 24 pieds de large, qualité supérieure [illegible] Aussi—Paillassons de 4/4, 5/4 et 6/4 blanc et à carreaux, [illegible]
**Rideaux.** Brocatelle riche, de soie et laine damassée, [illegible] Rideaux mousseline et dentelle brodée, transparent, [illegible] couvertures de meubles, franges, &c. Le tout à très bas prix. CHITTENDEN & DAMERON, 26, rue de Chartres.

**LINGE CONFECTIONNE, au prix coûtant. Magasin 66 Vieille Levée, à louer, installation du dit magasin à vendre.**
LES soussignés, ayant pris la détermination de se retirer, CLORE CE MAGASIN le 1er de septembre prochain, offrent leur stock A PRIX COUTANT—[illegible] JOS. N. ROBERT & Co.

HUILE D'OLIVES, etc.—200 paniers huile fraîche par dernier arrivage de Marseille, 50 caisses eau de fleur d'oranger, 10 do de 100 1/2 boîtes sardines, 50 caisses absynthe, 50 do vermouth. A vendre par PAUL JUGE FILS & CO., 27, rue St-Louis. 6 aout

UN Moulin à Scie à vapeur de la force de 29 chevaux, avec transmission pour une grande scierie à mouvement alternatif, chassis à 3 lames, mobiles à volonté, et avec transmission pour une scie circulaire et machine à raboter et à assembler les planches, à vendre par BRUGUIERE & CO., 9, Bienville. 3 aout

**Genièvre de Hollande** de la marque Steamboat, à vendre par le soussigné, qui continueront à tenir cette marque, reçue précédemment par Gildemeester & Co. J B PREAU & Co., 33 rue Gravier. 13 aout

**EAUX DE BLADON.**
CET établissement est ouvert aux visiteurs depuis le 1er juin. De grandes améliorations y ont été faites l'hiver dernier, et il peut recevoir et loger d'une manière confortable 400 à 450 pensionnaires. Les propriétaires n'ont rien négligé pour le service intérieur, [illegible] ils feront tous leurs efforts pour atteindre ce but. CONNOR & HENRY, Propriétaires. 7juin—3m

**SANGSUES HONGROISES.**
ATTENDU incessamment par le Wm Penn, de New-York, et reçu par le Franklin, du Havre: 5 caisses de 1,200 chaque sangsues hongroises, grosses, premier choix, à vendre par ANT GIRAUD, 46, Vieille Levée. 5aout

VINS—100 barriques vin St Julien Médoc, 100 do do St Estèphe, 30 barriques vin St-Julien Médoc 1846, 60 caisses vin rouge St-Julien, 50 barils vin blanc Haut Sauterne, 20 do do vieux vin blanc Ht Sauterne, qualité supérieure, 150 caisses do do do. A vendre par PAUL JUGE FILS & CO., 27, rue St Louis. 6 aout

DAMEJEANNES etc.—1,000 damejeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons, 200 paniers bouteilles vides, 50 paniers bouteilles vides étampées "Cognac Brandy." A vendre par PAUL JUGE FILS & CO., 27, rue St-Louis. 15 aout

50 Caisses vin Muscat; 100 paniers Champagne diverses marques; 50 barriques imitation Brandy; 22 do Brandy ordinaire; 50 do N. Y. Gin, à vendre par NADAU DU TREIL.

**Avis aux maisons de commission.**
*Grands Bureaux à Louer.*
LES étages supérieurs du Planters' Hotel, rue du Canal, dans un des meilleurs quartiers d'affaires, ayant des salles très spacieuses et convenables pour des maisons de commission. A louer par THEODORE FROIS, 14, rue du Canal.

**150 Vins rouges.** barriques vin bon ordinaire, différentes marques; 20 barriques St-Emilion, au-dessus de l'ordinaire, pour familles; 20 barriques Montferrand, au-dessus de l'ordinaire; 30 caisses vin St-Julien Médoc; 10 " vrai Chateau Léoville. A vendre par L. MAJESTE, 115, rue de Chartres. 14mai

**Mme. L. CLABET,** *Accoucheuse,* *Reçue par la Faculté de Paris* No 176, RUE BOURBON, Entre Toulouse et St-Pierre. 2mai—6m

VIN rouge—40 bques, en débarquement de la barque Flora, venant de Bordeaux, à vendre par E. DECHAMPS, 67, rue Condé. 13aout

**PRODUITS CHIMIQUES. LIQUEUR DESINFECTANTE** *Anti-Contagieuse.* A VENDRE par bouteilles et demi-bouteilles, chez VOR. HEBERT & CO, 146, rue de Chartres.

CIGARES de la Havane—60,000 cigares de la Havane de différentes qualités, en débarquement du brick P. Soulé, et vendre par D. BORNIO, Jr., 34, rue Gravier.

VIN en caisses—500 caisses St-Julien, à vendre par O. VALETON, 25, Tchapitoulas.

ABSINTHE—50 caisses [illegible], à vendre par O. VALETON, 25, Tchapitoulas.

[illegible] O. VALETON, 25, Tchapitoulas.

CACAO [illegible] VALLA, 73, Magasins.

DAMEJEANNES [illegible] E. DECHAMPS, 67 Condé. 24 juil

**Banque des Citoyens de la Louisiane.**
*Nlle-Orléans, 5 août 1852.*
A une assemblée de la Direction tenue ce jour, les préambule et résolutions suivantes ont été adoptées:
Attendu que la mort de Christopher Adams Jr a créé une vacance parmi les Commissaires élus le 3 mai 1852, pour mettre à exécution les clauses de l'acte intitulé: "Un acte pour venir au secours de la Banque des Citoyens" passé le 10 mars 1852. En conséquence,
Il est résolu, qu'une assemblée des actionnaires de la dite Banque aura lieu à la maison de la Banque le 1er lundi de septembre prochain, pour l'élection par ces dits actionnaires, d'un Commissaire pour remplir la dite vacance.
Les actionnaires sont priés de venir personnellement ou de se faire représenter.
Par ordre HENRY PEYCHAUD, Caissier pro tem. 6aout

**Habitation à vendre.**
UNE HABITATION située dans la paroisse St-Charles, sur la rive droite du fleuve Mississipi, mesurant dix arpents de face sur 80 arpents de profondeur, avec les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une sucrerie, un moulin à scie, une maison de maître, les cabanes à nègres, magasins, etc. etc. et la récolte sur pied, consistant en 105 arpents de plants de cannes et de maïs, [illegible] la deuxième année.—Avec les animaux, les instruments aratoires, autres objets, etc., etc., et quarante-six esclaves.
Aussi UNE HABITATION dans la paroisse St Jean-Baptiste, sur la rive gauche du fleuve Mississipi à une distance d'environ 32 milles de la Nouvelle Orléans, mesurant 16 arpents, plus ou moins de face sur quarante arpents, plus ou moins, de profondeur, ainsi qu'une certaine portion de terre située derrière cette habitation, mesurant 316 acres—et soixante douze esclaves.
Pour les termes et conditions, s'adresser à la Banque des Citoyens de la Louisiane. H. PEYCHAUD, Caissier pro tem. 9 aout

**Compagnie du grand chemin de fer de l'Ouest, de la Nouvelle-Orléans et des Opelousas.**
Nouvelle Orléans, 23 août 1852.
LES actionnaires de cette Compagnie sont par le présent notifiés qu'un versement de dix pour cent sera dû et payable au bureau de la Compagnie, au coin des rues Bienville et Passage de la Bourse, soixante jours après la date du présent avis. Par ordre du bureau des directeurs. BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire. 25aout

**AVIS AUX ENTREPRENEURS.**
Bureau du Grand Chemin de fer de l'Ouest, de la Nouvelle-Orléans et des Opelousas. *Nouvelle-Orléans, 21 août 1852.*
DES PROPOSITIONS cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au premier lundi d'octobre prochain pour couvrir, préparer et niveler les premiers cinquante milles du chemin à l'ouest d'Alger.
Les plans et le cahier des charges pourront être examinés au bureau après le 20 septembre. JAMES G. GIBBES, Ingénieur en chef. 23aout

**Terre pour un dépôt à Alger.**
**Compagnie du Grand Chemin de Fer de l'Ouest, de la Nouvelle-Orléans et des Opelousas.**
Nouvelle-Orléans, 26 août 1852.
AVIS est par le présent donné que des propositions cachetées seront reçues au bureau de cette Compagnie jusqu'au 2d de septembre prochain, pour la vente de la quantité de terre, cultivée ou non cultivée, située entre la limite inférieure de Duverjeville et du Canal Verret, qui sera nécessaire à la construction de dépôts pour le commerce de cette voie.
On peut obtenir des renseignements au bureau de cette Compagnie, relativement à la quantité de terre voulue. Les propositions doivent porter [illegible] "Propositions pour un dépôt." Par ordre du bureau des Directeurs. BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire. 27aout

GRATIS. Un assortiment frais de graines d'automne, à notre magasin de graines, [illegible] GAY & NELSON. 29 juil—30

**COLLEGE DE LA LOUISIANE, rue Dauphine, entre Ursulines et Hopital.**
LA rentrée des classes aura lieu mercredi prochain, 1er septembre.
Le personnel des professeurs du Collège de la Louisiane pour l'année scolaire 1852—1853, est composé de la manière suivante:
MM **Louis Dufau**, Principal—Pour le Français dans toutes ses branches—Le Grec et le Latin.
**Francis Emion**, sous Principal—Chargé de la surveillance générale, et Professeur de Français.
**Le Rév. J. Comes**, Chargé des instructions religieuses pour les élèves catholiques—Professeur d'Espagnol.
**C. C. Sicher**, Maître ès Arts. Anglais et Littérature Anglaise.
**S. M. Torrey**, Maître ès Arts. Mathématiques et Connaissances Commerciales.
**L. C. Barns**, Chargé de l'enseignement [illegible] élémentaires et Anglais.
**Gaunt**, Professeur d'Ecriture.
**Arts d'Agrément.**
MM **Auguste Bourgeois**, Professeur de Chant. **Molling**, Professeur de Piano. **Lion**, Professeur de Dessin. **Gilbert et Alphonse Roelere**, Professeurs d'Escrime. [illegible] Professeur de Gymnastique. **Devoti**, Professeur de Danse.
[illegible] 30aout

**INSTITUTION DE Mme LE TELLIER.**
MME LE TELLIER a l'honneur de prévenir [illegible]

**COLLEGE ST-JOSEPH, Bardstown, Kentucky.**
DEUX professeurs de cette institution accompagnés de leurs élèves, partiront de la Nouvelle-Orléans pour Louisville, vendredi prochain 3 de ce mois, [illegible]

**COLLEGE WASHINGTON.**
M. W. G. WILLIAMS [illegible] se propose de réouvrir son institution [illegible] No 70, rue de l'Esplanade, lundi 6 de septembre. [illegible] établissement du même genre à la Nouvelle Orléans.
M. Williams sera secondé par les meilleurs professeurs d'anglais et d'espagnol, il aura également de bons professeurs pour toutes les autres branches d'instruction.
CONDITIONS—Enseignement de l'anglais et du français:

| | |
|---|---|
| Demi-pension | $15 par mois. |
| Elèves au-dessus de plus de 12 ans | 10 " |
| " " 9 ans | 8 " |
| " moins de 9 ans | 6 " |

payable à la fin de chaque mois.
S'adresser pour plus amples renseignements, à l'honorable juge Eustis; à l'hon. juge Rost; à J. L. Lewis; au docteur J. H. Lewis; à F. B. Lefebvre; à F. J. Forstall; à L. Lefebvre; à P. K. Wagner; à J. N. Merle; et à W. C. C. Claiborne. 26 aout—1m

**INSTITUT MILITAIRE DE L'OUEST.**
**Drennon Springs, Henry County, Kentucky.**
LA session annuelle de l'Institut commence le second lundi de septembre et la session suivante le 1er lundi de février de chaque année.
Les études comprennent le cours d'enseignement suivi dans l'académie militaire de Westpoint, ainsi que les langues anciennes et modernes.
Une florissante Ecole de Droit, sous la direction de l'hon. Thos. B. Monroe, juge de la Cour Fédérale, et fort habile jurisconsulte, est attachée à l'Institut et offre de grands avantages à l'élève.
Le prix pour le cours d'études, la pension, le chauffage, l'éclairage, le blanchissage, les soins des domestiques, l'usage des meubles et des armes, est de $160 par an. Honoraires du chirurgien: $5 par an.
Le prix pour le cours de Droit, en outre des autres études ainsi que pour l'usage des livres, est de $160 par terme de cinq mois.
Les élèves admis à quelque époque que ce soit paient pour le terme qu'ils ont passé à l'institut à partir du jour de leur entrée jusqu'à la fin de la session.
Les communications doivent être adressées au Col. E. W. JOHNSON, Surintendant, ou à SMITH & JOHNSON, 67, rue des Magasins, Nouvelle-Orléans, agents de l'Institut Militaire de l'Ouest. 27 aout

**JEFFERSON ACADEMY, 53, rue Bourbon.**
CETTE institution sera fermée à partir du 15 du courant jusqu'à la fin du mois. Les classes s'ouvriront le 1er septembre. 17aout

**Collège ST-VINCENT, Cap Girardeau.**
LE président de cette institution arrivera à la Nouvelle Orléans vers le 25 du courant et y séjournera quelques jours. On peut le voir chez l'archevêque Blanc, rue des Ursulines. Il se chargera des personnes [illegible] au collège. Voyez le prospectus du collège dans une autre colonne. 25 aout

**Institutrice demandée.**
ON demande sur une habitation à la côte, une institutrice, pour enseigner le Français et la musique. On préfère une demoiselle. S'adresser par lettre, au bureau de poste, boîte B, No 11.

**AVIS.**
Les propriétaires de l'hôtel des Chênes-Verts à Biloxi, annoncent que les dégâts causés à l'établissement par l'ouragan de la semaine dernière, ont été réparés et que les [illegible] pensionnaires sont toujours nombreux et choisis et trouvent à l'hôtel tout le confort désirable. 30aout

**A vendre pour cause de liquidation.**
UN FOND de magasin de DRY GOODS, bien achalandé, situé à Brownsville, (Texas). Le stock de ce magasin s'élève de 20 à $25,000. [illegible] on donnera toutes les facilités désirables. Pour plus amples informations, s'adresser à GARNIER FRERES, 15, rue Conti. 23aout

**BRIQUES ET BOIS DE CONSTRUCTION.**
A VENDRE—S'adresser à G. TOURNADE, 75, rue Conti ou au No 29 rue Hercules. 30jan—1an

**A LOUER.**
Un magasin à trois étages, en briques, situé rue Royale No 150, entre Toulouse et St-Louis. Les clefs en seront livrées le premier novembre prochain.
Trois magasins, dont deux forment l'encoignure Hôpital et Dauphine, et l'autre No 5, rue Hôpital. Les clefs en seront livrées immédiatement.
UN BUREAU au rez-de-chaussée No 81, rue du Canal. La clef en sera livrée le premier novembre prochain. S'adresser à EDWD. SHIFF & Co, No 129, rue de la Commune.

A Louer—La belle maison de résidence No 135, rue Conti, entre Bourgogne et Rampart. Les clefs en seront livrées le 1er novembre prochain. Aussi la maison No 127, rue Condé près de la rue de l'Hôpital. Les clefs en seront livrées immédiatement. S'adresser à LABORDE & XIQUES, 37, rue Commune. 24 aout

A vendre—Deux lots de terre dans le quatrième district (autrefois Lafayette) [illegible] LABORDE & XIQUES, 37, rue Commune. 24 aout

**LIQUIDATION**
**Grands sacrifices.**
$250,000 DE MARCHANDISES SECHES EN LIQUIDATION, PAR **M. R. Haggerty & Frère**, *No 38 rue du Canal et No 6 rue Royale.*
☞ S'étant décidés à se retirer [illegible], offrent leurs marchandises, tout récemment importées, évaluées à plus de $250,000 [illegible] coutant, et beaucoup d'articles même à moins que le prix de vente.
Etant positivement obligés de vendre toutes nos marchandises immédiatement, [illegible] quelques mois pour vendre tout le stock, nous offrirons toutes les marchandises suivantes à de très grands sacrifices.
*Nous prions [illegible] afin de faire de bons marchés, [illegible] puisqu'il faut que nos marchandises soient vendues au véritable prix coûtant!*
**LISTE DES ARTICLES.**
*Nous avons maintenant en magasin:*
5,000 pièces Toile d'Irlande;
670 pièces Toile à drap 11/4;
12,000 pièces Ouvré;
2,000 pièces Serviettes damassées;
6,000 pièces Nappes damassées;
2,500 Damassé en pièces;
5,500 Services de toile;
500 pièces Platillas;
4,000 pièces Bretagnes;
2,000 pièces Estopillas;
1,000 pièces Toile de Paris;
1,000 pièces Toile de Courtray;
500 pièces Russie blanc;
400 pièces Russie écru;
5,000 pièces Coton blanc;
1,000 pièces Toile d'habitans;
500 pièces pour rideaux de galerie.
25,000 DOUZAINES BAS [illegible]
*Formant le plus bel assortiment qui ait jamais été offert à la Nouvelle-Orléans.*
50,000 mètres BAREGES [illegible]
40,000 mètres Jaconat [illegible]
100,000 yardes Jaconet à 15 cts la yard.
100,000 yardes Organdis riches.
NOTRE STOCK DE SOIERIES NOIRES ET EN COULEURS EST INCOMPARABLE AYANT ACHETE PLUS DE [illegible] DE CE SEUL ARTICLE, NOUS OFFRONS LA BALANCE AUX PLUS GRANDS SACRIFICES.
**$25,000 de Marchandises suisses, étant sans exception le plus bel assortiment qui ait jamais été offert pour les marchands du Sud.**
[illegible] 4 caisses Dentelles noires, [illegible]
**Maintenant vendus à la moitié de la valeur réelle.**
20,000 douzaines mouchoirs batiste fil. 100,000 Parasols.
250 Châles crêpe de Chine très riches, 1000 Châles [illegible]
**A moitié de leur valeur.**
Bombazine, Mantelets, Alpacas, [illegible] de laine, Merinos, Chalys, [illegible] Velours, &c.
[illegible]
**Toujours un assortiment dont il serait impossible de trouver le pareil dans aucune autre maison en ville. Il faut que le tout soit vendu immédiatement sans aucune référence au prix coûtant. Les marchandises non vendues au moment où le magasin fermera seront envoyées à l'encan.** 12mai

**MARCHANDISES NOUVELLES**
*Récemment reçues* par le steamer Wm. Penn, par **SIMPSON**, 50, rue Canal.
UN chargement complet de [illegible]
**VINGT-CINQ POUR CENT** au-dessous des cours habituels. Au nombre de ces marchandises se trouvent:
1000 pièces Batistes [illegible] 10 cents
500 pièces Guingham [illegible]
Foulards [illegible]
JACONATS [illegible]
Mantilles en dentelles [illegible]
[illegible]
Marchandises Sèches. [illegible]
☞ *Seront vendus aux bas prix au* [illegible] **SIMPSON, 50, RUE CANAL.**

**Steamship Benj. Franklin.**
LE [illegible] Ben. Franklin [illegible]
Mousselines imprimées [illegible]
Jaconat français [illegible]
Barège imprimé [illegible]
Indienne amazone [illegible]
Ginghams [illegible]
Organdis [illegible]
Batiste d'Ecosse [illegible]
Mitaines brodées, Gants de [illegible]
Bas de fil d'Ecosse. Bas de coton [illegible]
Bas à jour, etc., etc.
Une grande quantité de Broderies et application.
F. & E. REILLY & Co, Encoignure Royale et [illegible] 17 juin

**Traites sur Paris, l'Angleterre et New York,** à vendre par A. & J. DENNISTOUN & Co. [illegible]

F. FRYER a l'honneur de prévenir les Dames de la ville et de la campagne qu'il a [illegible] son magasin de la rue Royale à la rue de Chartres No 34, entre Bienville et Douane.

**Corsets français, sans coutures.** En coutil satin et soie. A vendre au magasin de mercerie de F. JAUFROID, No 62, rue de Chartres.

**No 34, rue de Chartres, encoignure Douane.** *Grande liquidation de Marchandises de Nouveautés.*
**OLYMPE**
A l'honneur de prévenir les dames que devant renouveler entièrement son stock à la saison prochaine, elle vendra à un grand rabais son riche assortiment de marchandises de tous genres [illegible] robes de mousseline de soie imprimées, Watteau et Pompadour, jaconats, mousseline de laine, manteaux et mantelets, [illegible] éventails, corsets, dentelles, [illegible]

**INONDATION.**
AVIS AUX PLANTEURS
**Couvertures de M. Granier.**
H. DE GOER & RIFFLARD—Seuls agents [illegible] informent les habitants et négociants [illegible] couvertures de Granier pour leurs nègres, [illegible] ayant été emportées par l'inondation [illegible]

CIGARES de la Havane [illegible] Mary Elizabeth, de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO, importateur, [illegible] Levée, entre Douane et Bienville.

CIGARES de la Havane, qualité supérieure de toutes marques [illegible] J. M. CABALLERO. No 36, Vieille Levée entre Douane et Bienville. Ou à ses dépôts de cigares, No 32 rue St-Charles, entre Commune et Gravier et [illegible] au coin des rues Royale et Douane.

VIN ROUGE—12 demi barriques vin rouge [illegible] Margaux, à vendre par EUG. ROCHEREAU, 17 et 19, rue St-Louis.

**F. JAUFROID,**
MAGASIN DE VARIETES,
62, rue de Chartres, entre Bienville et Douane.
FRANGES et rubans,
GANTS satin et fleurs,
VELOURS soie et dentelle,
EVENTAILS riches, [illegible]
PARFUMERIE & brosserie,
BAS et chaussettes,
LAINE à broder et canevas.
Et en général, tous les objets [illegible]
☞ Dépôt de cuillères et fourchettes de Charles Christofle. 26 mars

**Linge fait d'été, pour jeunes gens et enfans.**
**FRANCIS FABRE & Co,** 29 rue des Magasins.
ONT récemment reçu un grand assortiment très complet de LINGE FAIT POUR ENFANTS pour le printemps et l'été, qu'ils offrent à vendre à des conditions très raisonnables. F. FABRE & Co, 29 rue des Magasins. 7 av

**Chemises, Chemises.**
LES soussignés informent leurs amis qu'ils viennent de recevoir un assortiment complet de **Chemises en toile et coton,** qui ne peuvent être surpassées tant pour la qualité que pour la manière dont elles sont faites. FRANCIS FABRE & CO, 29, Magasins. 7 av

**Appareil gazogène à l'usage des familles.**
LE seul approuvé par l'Académie de Médecine pour faire soi-même instantanément [illegible] eaux de Seltz, de Vichy, limonades gazeuses, vins mousseux, [illegible] à vendre par THEODORE FROIS, 14, rue du Canal. 13 mai

VINS fins—Véritable vieux Chateau Margaux, en débarquement du navire Oldenburg, venant de Bordeaux: 25 caisses Chateau Margaux 1846, à vendre par FAURES & BORMAN, encoignure Royale et Douane. 26 juil

VIN blanc—[illegible] EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, St-Louis.

[illegible] 20 demi-boîtes, marque J. P. [illegible] J. B. PREAU & Co., 33, rue Gravier. 7 juil